

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats stratégiques du PIP4 par objectifs stratégiques Rapport de synthèse de haut niveau

Introduction

Le rapport de synthèse de haut niveau du Plan de mise en œuvre de la performance 4 (PIP4) (2024-2025) a été préparé par le Secrétariat afin de mettre en évidence les progrès accomplis et les résultats stratégiques finaux obtenus au titre de chaque objectif stratégique au terme de deux années de mise en œuvre du PIP4. Le présent rapport porte plus particulièrement sur la deuxième année de mise en œuvre (2025) et présente les progrès accomplis vers l'atteinte des résultats du PIP4, alignés sur les objectifs du Plan stratégique 2017-2026 du PROE.

Un résumé statistique simplifié présente le nombre d'indicateurs de résultats classés par objectifs stratégiques comme étant « Atteints » (entièrement réalisés et achevés) ou « En cours » (activités toujours en cours).

En 2025, un total de 122 indicateurs de résultats ont été mis en œuvre dans les catégories suivantes :

- Objectifs régionaux par l'intermédiaire des programmes (69 indicateurs)
- Objectifs organisationnels par l'intermédiaire des départements et des unités de travail (53 indicateurs)

Ces indicateurs continueront d'être suivis jusqu'en 2026.

Pour la période considérée, les progrès sont classés comme « Atteints » ou « En cours ». Le statut « En cours » correspond aux indicateurs associés à des activités qui se poursuivent ou qui n'ont pas atteint la cible fixée pour 2025. Les raisons expliquant l'inachèvement de certaines activités comprennent des retards de mise en œuvre, le recours à des financements par projet et la disponibilité irrégulière de ces financements, ainsi que d'autres difficultés opérationnelles. Les activités en cours devraient être achevées en 2026, dernière année du cadre stratégique actuel du PROE. Le présent rapport présente la performance globale du Secrétariat en 2025 au titre du PIP4 (2024-2025), telle qu'illustrée à la figure 1.

Outre les principaux résultats obtenus, le présent rapport propose des synthèses de haut niveau sur des thèmes transversaux, notamment l'innovation, la gestion des risques et les enseignements tirés, dans la section III. *Thèmes transversaux à l'échelle de l'organisation*, ainsi que sur l'intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI) au titre de chaque objectif. Pour compléter les indicateurs quantitatifs, le rapport comprend une sélection de récits de changement le plus significatif (MSC)¹, qui offrent un aperçu détaillé des principales réalisations ou des processus de changement.

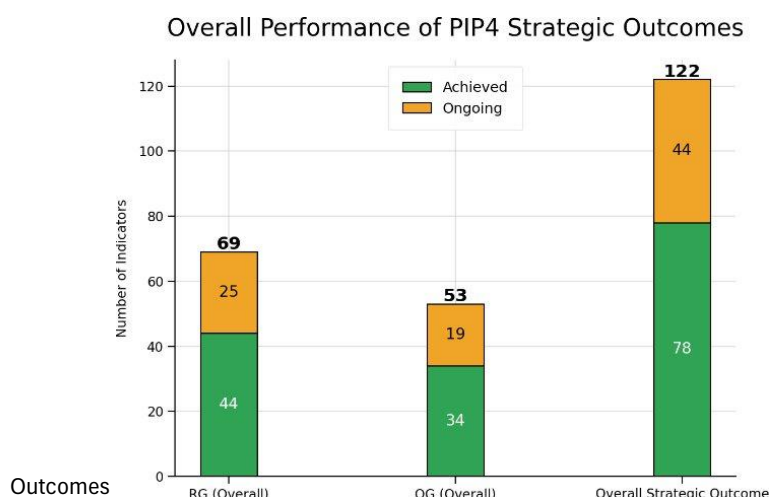
Performance globale du PIP4 (2024-2025)

L'année 2025 marque la huitième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2026 et la deuxième et dernière année de la période de mise en œuvre biennale du PIP4 (2024-2025). Les résultats globaux du PIP4 du PROE au regard des 122 indicateurs de résultats, dont 69 indicateurs pour les objectifs régionaux (RG) et 53 indicateurs pour les objectifs organisationnels (OG), sont présentés comme suit :

- En 2025, **64 % (78/117) des cibles du PIP4 étaient classées comme « Atteintes »**, contre 37 % en 2024.
- En 2025, **36 % (44/117) des cibles étaient classées comme « En cours »**, contre 63 % en 2024.

¹ Un récit de changement le plus significatif (MSC) rend compte de changements survenus à différents niveaux, notamment aux niveaux personnel, organisationnel et systémique. Il peut s'agir de changements ou de résultats à court, moyen ou long terme. Dans le présent rapport, ces récits MSC présentent les changements positifs attendus, fondés sur le Cadre stratégique et les résultats du PROE.

FIGURE 1 : Performance globale des résultats stratégiques du PIP4



I. Performance globale par objectifs régionaux (2024-2025)

Le Plan stratégique 2017-2026 du PROE, tel qu'approuvé, comporte quatre objectifs régionaux. Il s'agit des objectifs suivants :

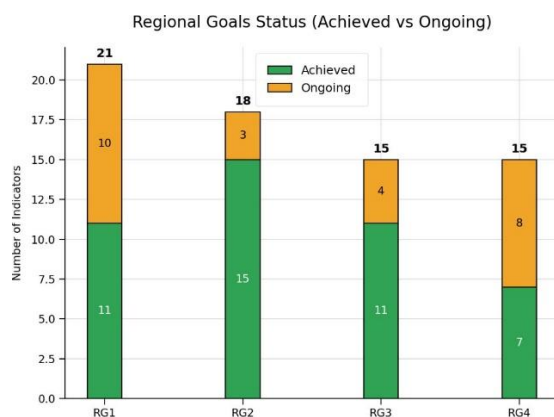
Objectif régional 1	Les populations des Membres insulaires du Pacifique bénéficient d'une résilience renforcée face au changement climatique
Objectif régional 2	Les populations de la zone Pacifique bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients.
Objectif régional 3	Les populations de la zone Pacifique bénéficient d'une meilleure gestion des déchets et d'une meilleure lutte contre la pollution.
Objectif régional 4	Les populations de la zone Pacifique et leur environnement bénéficient d'un engagement en faveur de la gouvernance environnementale et de l'application des meilleures pratiques en la matière.

Chaque objectif énonce plusieurs objectifs stratégiques clés, ainsi que les résultats régionaux correspondants. Bien que chaque objectif ait une thématique spécifique, les quatre sont interdépendants et contribuent ensemble à la réalisation de la vision du PROE, à savoir « des communautés du Pacifique résilientes et durables ».

Le présent rapport met en évidence la performance du Secrétariat en 2025 dans l'atteinte des résultats stratégiques au titre des objectifs régionaux et des objectifs organisationnels, dans le cadre du PIP4 (2024-2025).

Dans le rapport 2025 du PIP4 (2024-2025) consacré aux résultats stratégiques obtenus au titre des quatre objectifs régionaux (RG), 69 indicateurs de résultats au total sont utilisés pour évaluer la performance de chacun des quatre objectifs régionaux. L'évaluation des performances repose sur le nombre de cibles classées comme « Atteintes » ou « En cours ».

FIGURE 2 : Performance globale des objectifs régionaux dans le cadre du PIP4 (2024-2025)



OBJECTIF RÉGIONAL 1 : Les populations de la zone Pacifique bénéficient d'une résilience renforcée face au changement climatique

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
21	11	10
100 %	52 %	48 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif régional 1, sur les 21 cibles, onze (11) étaient classées comme « Atteintes » et dix (10) comme « En cours ».

Remarques concernant les indicateurs « En cours » :

Résultats « En cours »	Description	Gestion adaptative
Élaboration et/ou examen de politiques, de textes législatifs et de plans stratégiques visant à renforcer le fonctionnement des services météorologiques et hydrologiques nationaux (NMHS) (RG 1.3)	Dans le cadre du projet COSPPac, le PROE a appuyé l'élaboration de cadres nationaux pour les services climatologiques à Palaos, en République des Îles Marshall, aux Tuvalu, aux Îles Cook et à Nioué.	Des cadres pour Kiribati, les États fédérés de Micronésie, les Îles Cook et la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont prévus en 2026.

Principales réalisations

Dans le cadre du Programme de résilience au changement climatique, le PROE a aidé les Membres à accéder au financement climatique et à le gérer afin de renforcer davantage la résilience des pays, notamment en :

- Agissant en tant que partenaire de mise en œuvre de l'appui à la préparation du Fonds vert pour le climat (FVC). **Le portefeuille du PROE consacré à la préparation au financement climatique et aux plans nationaux d'adaptation (PNA), actuellement en cours de mise en œuvre, s'élève à 10,3 millions USD. Deux nouveaux projets de préparation** destinés aux Îles Salomon (1 million USD) et à la République des Îles Marshall (1 million USD) ont été approuvés par le FVC en mars 2025, portant la valeur du portefeuille à 12,3 millions USD. Le PROE appuie actuellement Nioué, la République des Îles Marshall, Nauru, les Tuvalu, les États fédérés de Micronésie et les Îles Salomon dans le cadre d'initiatives de préparation et de PNA visant à renforcer les capacités institutionnelles, l'accès au financement climatique et la planification de l'adaptation. En outre, le PROE a obtenu l'appui des gouvernements des Îles Salomon et des États fédérés de Micronésie en faveur d'activités régionales de préparation menées dans le cadre de sa fonction d'entité accréditée, notamment l'élaboration de concepts de projets régionaux et nationaux relatifs au changement climatique pour les deux pays.
- Appuyant l'élaboration de plus de **huit concepts de projets et propositions de financement ciblant le FVC, le Fonds pour l'adaptation (FA), le Fonds de réponse aux pertes et préjudices (FRLD)**, ainsi que diverses possibilités de cofinancement bilatéral. Cet appui a également renforcé les capacités nationales grâce à la mise en œuvre d'activités ciblées de formation et de renforcement des capacités à l'intention des organismes publics, des partenaires de mise en œuvre et des parties prenantes du secteur privé, améliorant ainsi leur capacité à élaborer, gérer et mettre en œuvre des investissements en faveur de la résilience climatique.
- Aidant quatre entités nationales d'accès direct au FVC à améliorer leurs dispositifs de gouvernance, à renforcer leurs systèmes institutionnels et leurs cadres politiques afin de satisfaire aux exigences d'accréditation du FVC et d'améliorer l'accès à long terme au financement climatique. Les entités appuyées comprennent la Banque de développement de Nioué, le Département des finances de Nauru, la Banque de développement des Îles Salomon et le Ministère des finances de la République des Îles Marshall.
- Soutenant activement les Membres dans la mise en œuvre de **deux initiatives régionales relatives aux pertes et préjudices qui améliorent l'accès à l'assistance technique, au renforcement des capacités et à l'appui financier. Le projet Loss and Damage Capacity and Capability (LDCC, 7 millions NZD) fournit un appui régional et direct aux Îles Cook, aux États fédérés de Micronésie, à Nioué, aux Îles Salomon, aux Tonga et à Tokélaou, tandis que l'initiative Building our Loss and Damage Response (20 millions EUR), également appelée BOLD, est mise en œuvre aux Fidji, en République des Îles Marshall, au Samoa, aux Tuvalu et au Vanuatu afin de renforcer les capacités nationales et régionales à faire face aux pertes et préjudices et à traiter leurs répercussions.**

Dans le cadre de son Programme d'information scientifique sur le climat, le PROE a aidé les Membres à renforcer davantage leurs capacités de prévision et leurs systèmes d'alerte précoce :

- Financé par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, Weather Ready Pacific (WRP), le mécanisme phare de la région pour l'initiative Alertes précoces pour tous, a achevé sa première année complète de mise en œuvre dans le cadre d'une structure de gouvernance pilotée par le Pacifique, le Comité directeur faisant office d'organe décisionnel du programme. **Neuf mécanismes de gouvernance et de partenariat ont été établis, notamment un accord de partenariat stratégique de 10 ans entre le Bureau of Meteorology et le PROE, ainsi que le cadre juridique de la phase 1 du mécanisme d'investissement à financement commun.** Cette évolution fait passer la région d'un modèle de mise en œuvre projet par projet piloté par les bailleurs à une prise en charge durable, par le Pacifique, de son avenir hydrométéorologique.
- **Neuf météorologues et techniciens du Pacifique ont obtenu des qualifications de l'OMM reconnues à l'échelle internationale (BIP-M et BIP-MT)** aux Tonga, à Kiribati, au Samoa, aux Îles Cook, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Tuvalu et au Vanuatu, ce qui constitue, dans chaque cas, un renforcement durable des capacités nationales de prévision plutôt qu'une formation ponctuelle. Trente-trois autres prévisionnistes des Fidji, des Tonga et de Nioué ont suivi une formation avancée sur les phénomènes météorologiques violents. Les participants ont fait état d'améliorations mesurables en matière de précision, de rapidité et de confiance, tandis qu'un réseau de pairs du Pacifique dans le domaine des prévisions fonctionne désormais de manière autonome, au-delà de l'appui des bailleurs.
- **Des programmes fondés sur les savoirs traditionnels en matière d'alerte précoce ont été mis en place ou renforcés dans cinq pays, et des informations climatiques adaptées ont été communiquées à 15 pays insulaires du Pacifique.** La mise en place de nouvelles infrastructures d'alerte précoce a progressé, notamment avec la mise en service du radar météorologique VanKIRAP au Vanuatu, tandis que COSPPac a regroupé des ressources dispersées sur le climat et l'océan au sein d'une plateforme unique pilotée par le Pacifique et gérée par le PROE (cosppac.org), afin de faciliter l'accès des NMHS et des communautés à ces informations et leur utilisation.

Récit de changement le plus significatif 1

Voir la tempête avant son arrivée : Le premier radar météorologique des Tonga

Les Tonga se trouvent au cœur de la ceinture cyclonique du Pacifique Sud. Pourtant, jusqu'en 2024, le pays ne disposait d'aucun radar météorologique, obligeant les prévisionnistes à s'appuyer sur des images satellites et des modèles à distance qui ne permettaient pas de déterminer où un grain allait s'intensifier ni si une bande pluvieuse allait inonder un village côtier avant l'aube. Dans le cadre de Weather Ready Pacific, avec l'appui du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT) et une mise en œuvre assurée par MetService New Zealand, un radar en bande C alimenté à l'énergie solaire a été installé et mis en service pour une utilisation quotidienne. Le Service météorologique des Tonga est passé de déductions éclairées à l'observation directe : les prévisionnistes peuvent désormais suivre les systèmes en temps réel, pratiquer une véritable prévision immédiate et émettre des alertes plus précoces, mises à jour plus fréquemment et ciblant des communautés particulières plutôt que l'ensemble du pays.

Le changement est à la fois opérationnel et humain. Les responsables de l'aviation, des affaires maritimes et de la gestion des urgences agissent désormais en fonction d'alertes auxquelles ils font confiance ; les communautés situées à proximité de cours d'eau sujets aux inondations et de littoraux exposés disposent d'un temps précieux pour se préparer. Comme l'a déclaré Laitia Fifita, directeur de la météorologie : « Les alertes peuvent être émises plus tôt et mises à jour plus fréquemment. Elles sont plus précises sur le plan géographique... les décideurs font davantage confiance aux informations. Dans la pratique, les alertes permettent davantage d'agir, elles ne sont pas seulement plus fréquentes. » Au-delà des Tonga, l'installation est devenue une preuve de concept à l'échelle régionale : son déploiement en 70 jours, sa conception solaire et les enseignements tirés du processus d'approvisionnement orientent désormais les investissements dans les radars aux Îles Salomon, au Samoa et dans l'ensemble du Pacifique.

Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI)

En 2025, la GEDSI est passée des politiques à la pratique. La Stratégie GEDSI 2025-2033 de WRP a été approuvée par le Comité directeur six mois avant l'échéance prévue, et **un protocole d'accord majeur a été signé entre le PROE et le Forum du Pacifique sur le handicap, reliant le programme régional d'alerte précoce à 71 organisations de personnes handicapées dans 22 ÉTIP et intégrant l'inclusion des personnes handicapées dans tous les domaines d'activité.** Le changement le plus manifeste est d'ordre

structurel : la météorologie reste un domaine majoritairement masculin, et ces mécanismes permettent d'atteindre les personnes les plus exposées aux risques et les moins bien desservies par les systèmes d'alerte existants. Parmi les premiers signes de progrès, la proportion de membres du personnel comprenant la Stratégie GEDSI est passée de 37 % à 56 % au cours de la période, et les femmes représentent une part notable de la cohorte de diplômés ayant obtenu une qualification de l'OMM. En toute transparence, le secteur part d'un faible niveau de référence en matière de GEDSI ; un diagnostic sectoriel réalisé en 2026-2027 établira le point de référence officiel par rapport auquel les progrès seront mesurés.

OBJECTIF RÉGIONAL 2 : Que les populations de la zone Pacifique bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
18	15	3
100 %	83 %	17 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif régional 2, sur les 18 cibles, quinze (15) étaient classées comme « Atteintes » et trois (3) comme « En cours ».

Remarques concernant les indicateurs « En cours » :

Résultats « En cours »	Description	Gestion adaptative
Réduction du risque de nouveaux impacts socioéconomiques et environnementaux grâce à des plans spécifiques de détection précoce et d'intervention rapide (EDRR) activement mis en œuvre dans 21 ÉTIP (RG 2.4)	Activités achevées en 2025 dans le cadre du projet régional FEM-6 relatif aux les espèces envahissantes (RIP) et du projet PRISMSS-RIR financé par le MFAT de la Nouvelle-Zélande, notamment : Nioué – plan de détection précoce et de réponse rapide (EDRR) achevé (FEM-6) ; Tokélaou – matériel d'EDRR livré (PRISMSS-RIR) ; Tonga – plan d'EDRR achevé (FEM-6) ; Tonga – activité de mobilisation communautaire sur la biosécurité interinsulaire menée à Vava'u, aux Tonga (PRISMSS-RIR) ; et Tuvalu – atelier des parties prenantes sur la biosécurité (FEM-6).	Les activités lancées en 2025 s'achèveront en 2026 dans le cadre du projet PRISMSS-RIR financé par le MFAT de la Nouvelle-Zélande, notamment : Îles Cook – livraison d'une remorque de contrôle aux rayons X conçue sur mesure pour la biosécurité ; Nauru – plan et matériel d'EDRR ; République des Îles Marshall – installation de panneaux de sensibilisation à la biosécurité interinsulaire ; Samoa – livraison de matériel d'EDRR ; et Tonga – livraison de matériel de mobilisation communautaire et de changement de comportement en matière de biosécurité interinsulaire. L'équipe chargée de l'objectif régional 2 suivra attentivement ces activités afin d'assurer leur mise en œuvre dans les délais prévus.

Principales réalisations

Dans le cadre du Programme de conservation de la biodiversité, le PROE a obtenu les résultats suivants :

- Mené à bien le Projet régional FEM-6 sur les espèces envahissantes en 2025. Le projet a appuyé les programmes du PRISMSS et obtenu des résultats importants en vue de renforcer la résilience des communautés du Pacifique. Le projet **a également renforcé la gestion des espèces envahissantes en République des Îles Marshall et aux Tuvalu grâce à l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux relatifs aux espèces envahissantes (NISSAP), ainsi qu'à l'examen des NISSAP de Nioué et des Tonga.**
- Outre le renforcement de la gouvernance régionale et de la résilience face aux espèces envahissantes, les programmes du PRISMSS ont continué d'obtenir des résultats importants sur le terrain, avec des activités menées à bien dans 17 pays et territoires. Les principaux projets et résultats obtenus sont les suivants :
 - ✓ **Protect Our Islands**, examen régional du cadre Clean Boats, Clean Ports, a guidé la mise en œuvre d'activités dans 5 pays et territoires, en mettant davantage l'accent sur la sensibilisation des communautés et l'appui direct aux gouvernements en matière de détection précoce et d'intervention rapide, renforçant ainsi la première ligne de défense contre les espèces envahissantes et leurs répercussions.
 - ✓ **Predator Free Pacific** a permis d'éliminer des mammifères envahissants de 24 îles. Ces opérations réussies permettent aux écosystèmes de se rétablir, offrant des environnements sains et sûrs aux communautés du Pacifique.

- ✓ **War On Weeds** a soutenu 7 pays dans leurs efforts visant à éradiquer 12 plantes envahissantes cibles. L'éradication des plantes envahissantes à faible incidence avant leur propagation est essentielle pour éviter des dommages durables à l'environnement dont dépendent les communautés.
- ✓ **Natural Enemies - Natural Solutions** a soutenu l'introduction d'agents de lutte biologique dans 6 pays, contribuant au contrôle à l'échelle des paysages des plantes envahissantes prioritaires.
- ✓ **Resilient Ecosystems - Resilient Communities** a soutenu des efforts de restauration sur 15 sites dans 9 pays, créant des refuges sûrs pour la biodiversité indigène et rétablissant les fonctions écologiques.
- ✓ **Protect Our Marine Areas** a fourni un appui à un pays afin de développer ses capacités et d'étudier des zones marines clés pour les espèces marines envahissantes. Le dernier programme du PRISMSS vise à aider les pays et territoires du Pacifique à mieux comprendre les invasions marines, à y répondre et à s'y préparer.

Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI)

L'une des réalisations importantes de 2025 a été la **mise en place de systèmes et d'un cadre fondamentaux visant à favoriser l'intégration systématique de l'égalité femmes-hommes, du handicap et de l'inclusion sociale (GEDSI) dans l'ensemble des activités du PRISMSS**. Plutôt que de se concentrer uniquement sur des activités individuelles, ces travaux ont cherché à renforcer le cadre propice à une gestion inclusive des espèces envahissantes dans l'ensemble du Pacifique. L'intégration de la GEDSI a contribué à renforcer l'appropriation et la participation communautaires aux activités relatives aux espèces envahissantes, en offrant davantage de possibilités aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées, aux aînés et aux autres groupes sous-représentés de participer à la prise de décisions, aux formations, aux programmes de sensibilisation et aux actions locales. Cela a renforcé les relations établies avec les réseaux locaux dans les pays, qui sont nécessaires à la résilience à long terme en matière de biosécurité et à la gestion durable des écosystèmes dans les communautés insulaires du Pacifique.

Des progrès ont été accomplis dans le renforcement de la participation des femmes et d'autres groupes sous-représentés grâce à la mise en place de systèmes et de mécanismes destinés à améliorer l'inclusion dans les processus de planification, de mise en œuvre et de suivi. Bien que les données régionales exhaustives sur la participation soient encore en cours de consolidation, la sensibilisation accrue des partenaires, l'appui consacré à la GEDSI et la **mise en place de mécanismes de suivi ont renforcé les fondements nécessaires à une participation plus inclusive dans l'ensemble des activités appuyées par le PRISMSS**.

Récit de changement le plus significatif 2 :

Intégration de la GEDSI dans la gestion de la biodiversité au moyen d'une enquête communautaire formative menée à Vava'u

Dans les contextes insulaires du Pacifique, la gestion des espèces envahissantes nécessite des approches qui associent efficacité technique, gouvernance, confiance et mobilisation communautaire adaptée aux réalités culturelles. Cette étude examine l'utilisation d'un cadre méthodologique fondé sur le *Vātalanoa* afin de mobiliser les communautés de Vava'u, aux Tonga, et d'évaluer la manière dont les facteurs sociaux façonnent les perceptions, les priorités et la participation à la gestion des espèces envahissantes.

Une méthodologie mixte combinait une enquête structurée auprès des ménages (N = 235) et des discussions de groupe, guidées par un cadre du Pacifique relatif à la GEDSI et aux savoirs traditionnels. Les analyses quantitatives ont porté sur les connaissances, les attitudes, les priorités, la confiance dans les dirigeants et l'inclusion selon l'âge, le genre, le niveau d'instruction, les moyens de subsistance et la situation de handicap, tandis que les données qualitatives ont permis d'interpréter dans leur contexte les dynamiques de gouvernance et de participation.

Les résultats révèlent des niveaux élevés de préoccupation et de motivation à participer, mais aussi des variations systématiques des priorités et des perceptions entre les groupes caractérisés par différents moyens de subsistance. La confiance dans les dirigeants variait fortement selon le rôle des répondants, mais demeurait relativement constante entre les groupes démographiques, tandis que les jeunes et les personnes handicapées faisaient état d'un sentiment d'inclusion nettement plus faible. Les savoirs traditionnels restaient fortement structurés selon l'âge, les aînés étant reconnus comme les principaux détenteurs de ces savoirs.

Les conclusions montrent que le *Vātalanoa* constitue un cadre méthodologique adaptatif et relationnel qui permet d'intégrer la gouvernance, les systèmes de connaissances et l'inclusion dans la gestion des espèces envahissantes. Pour les initiatives régionales telles que le PRISMSS, **les résultats soulignent l'importance d'organiser la mobilisation par étapes en s'appuyant sur des mécanismes de gouvernance auxquels les communautés font confiance, et de concevoir des stratégies d'inclusion différenciées afin de favoriser un changement durable des comportements et la résilience insulaire**.

OBJECTIF RÉGIONAL 3 : Les habitants de la zone Pacifique bénéficient d'une meilleure gestion des déchets et d'une meilleure lutte contre la pollution

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
15	11	4
100 %	73,3 %	26,7 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif régional 3, sur les 15 cibles, onze (11) étaient classées comme « Atteintes » et quatre (4) comme « En cours ».

Remarques concernant les indicateurs « En cours » :

Résultats « En cours »	Description	Gestion adaptative
Gestion des sites contaminés (RG 3.1)	Un site contaminé par des polluants organiques persistants (POP) (PCB/DDT) en Papouasie-Nouvelle-Guinée n'a pas pu être assaini, car les autorisations nationales nécessaires n'ont pas été obtenues en temps voulu auprès du ministère compétent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (CEPA), malgré des échanges techniques répétés. Cette situation témoigne de difficultés plus générales liées à la coordination interministérielle et à la priorisation, à l'échelle nationale, des opérations de dépollution des déchets dangereux.	Poursuivre les activités de plaidoyer et l'appui technique auprès de la CEPA ; explorer d'autres voies d'intervention par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux ou en mobilisant directement le ministère de la Santé. Consigner les enseignements tirés pour la conception de futurs projets, notamment en prévoyant des jalons d'approbation préalable avant tout engagement budgétaire.
Augmentation du détournement des déchets de l'enfouissement (RG 3.2)	Comparées aux périodes d'audit précédentes, les données de l'audit des déchets de 2024 ne fournissent pas suffisamment d'éléments démontrant une augmentation constante de 2 % par habitant du volume de déchets détournés de l'enfouissement dans 16 ÉTIP. Cette situation s'explique par l'augmentation de la consommation, de l'accès aux produits importés et de la dépendance à leur égard, en particulier les produits emballés et les plastiques à usage unique. Les problèmes persistants de sécurité alimentaire dans les petits États insulaires accroissent également la dépendance à l'égard des produits importés à longue conservation, qui génèrent des déchets non organiques. En outre, les données de référence issues des audits des déchets dans de nombreux ÉTIP sont obsolètes ou incohérentes, ce qui rend difficile la mesure précise du détournement des déchets de l'enfouissement.	Harmoniser les méthodologies d'audit des déchets dans l'ensemble de la région ; établir des mécanismes normalisés de suivi du détournement des déchets de l'enfouissement dans le cadre du prochain cadre stratégique. Utiliser les investissements existants dans les infrastructures (installations de compostage et centres de recyclage) comme points d'entrée pour des campagnes ciblées de détournement des déchets de l'enfouissement.
Mise en œuvre d'un système de suivi des déchets (RG 3.4)	Bien que des cadres de suivi individuels et des modèles de collecte de données aient été fournis à plusieurs ÉTIP, un système régional consolidé et opérationnel de suivi des déchets n'a pas été pleinement mis en œuvre. Les pays sont peu incités à mettre en œuvre un système de suivi des déchets au-delà du cycle de vie des projets. Le PROE dispose d'une marge de manœuvre limitée auprès des pays une fois leur participation active aux projets terminée. Les organismes nationaux chargés de l'environnement manquent souvent de ressources, et le suivi des déchets est relégué au second plan par rapport à d'autres pressions environnementales.	Conditionner les financements futurs et l'assistance technique à des résultats démontrés en matière de suivi et de production de rapports. Explorer des mécanismes peu coûteux de collecte de données (p. ex. en faisant appel aux universités locales et à des agents de suivi communautaires). Intégrer dès la phase de conception les exigences en matière de suivi et les ressources connexes dans le prochain cadre stratégique, plutôt que de les ajouter ultérieurement.

Principales réalisations

Dans le cadre du Programme de gestion des déchets et de lutte contre la pollution, le PROE a :

- Mis en place les **toutes premières infrastructures de recyclage dans 15 îles périphériques des Îles Cook et des Tuvalu, détournant ainsi les déchets de décharges dont les rejets risquent d'atteindre l'océan**, grâce à l'appui de l'Union européenne et du Gouvernement australien. Les Îles Cook ont acquis

des centres mobiles de recyclage pour Rarotonga, Aitutaki et les 10 îles Pa Enua. Il s'agit des toutes premières installations de recyclage et de stockage établies dans ces îles éloignées ; elles devraient permettre de récupérer chaque année 192 m³ de PET et d'aluminium à Rarotonga seulement, et 327 m³ dans les îles périphériques. Parallèlement, les Tuvalu ont acquis sept conteneurs maritimes de 10 pieds afin d'établir des centres de recyclage dans toutes les îles périphériques, les premières installations de ce type dans l'histoire du pays. Cette infrastructure s'attaque directement à la source des déchets plastiques marins en offrant aux communautés une solution autre que le rejet des déchets dans l'environnement ou leur brûlage dans des décharges à ciel ouvert. **Le modèle de centre mobile résistant aux cyclones est désormais envisagé pour être reproduit dans les îles périphériques de Kiribati et dans la province occidentale des Îles Salomon.**

- Grâce au financement de l'Union européenne et du Gouvernement australien, le programme PacWastePlus a achevé l'enlèvement d'anciens déchets dangereux dans trois ÉTIP (Kiribati, Nauru et Tonga), protégeant directement plus de 500 personnes contre l'exposition à l'amiante, notamment des élèves, des professionnels de la santé, des employés de décharge et des agents de la fonction publique. Kiribati a retiré 3 645 m² de matériaux contenant de l'amiante de l'école et de l'hôpital de l'île Banaba, éliminant ainsi le risque d'exposition pour environ 400 habitants, soit l'ensemble de la population de l'île. Nauru a reconditionné et expédié en Nouvelle-Zélande 4 966 m² de matériaux contenant de l'amiante, éliminant ainsi le risque pour 10 employés de la décharge et libérant 163 m³ d'espace précieux dans celle-ci. Les Tonga ont retiré 2 672 m² de matériaux contenant de l'amiante de quatre bâtiments publics, protégeant ainsi jusqu'à 100 agents de la fonction publique chaque année. Le récit de changement le plus significatif 3 ci-dessous présente un aperçu détaillé du cas de Nauru, où le PROE a travaillé aux côtés du ministère non seulement pour enlever les déchets dangereux, mais aussi pour élaborer conjointement le premier cadre juridique contraignant.
- Le renforcement des capacités et des compétences techniques des populations du Pacifique demeure essentiel à la pérennité de la gestion des déchets et de la **lutte** contre la pollution. En 2025, le PROE a renforcé les compétences techniques de 395 membres du personnel et assuré une participation féminine de 47 % dans 21 ÉTIP ainsi qu'au Timor-Leste, dans le cadre de quatre projets régionaux². Cela comprend des formations à la gestion des déchets de soins de santé dispensées aux Fidji, dans les États fédérés de Micronésie (Kosrae, Pohnpei, Yap et Chuuk), à Kiribati, à Nauru, à Nioué, à Palaos, en République des Îles Marshall, au Samoa, aux Îles Salomon et aux Tuvalu ; une formation au retrait de l'amiante à Nauru (49 participants) ; des formations à la gestion des déchets issus de catastrophes aux Fidji et aux Tonga ; des formations au compostage des déchets organiques aux Îles Cook, aux Fidji, à Kiribati, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Tuvalu et au Vanuatu ; ainsi que l'élaboration de deux qualifications régionales accréditées en valorisation énergétique des déchets (certificat et diplôme en énergie durable par l'intermédiaire de PAWES). Cette participation presque paritaire entre les femmes et les hommes témoigne d'efforts délibérés d'intégration de l'égalité femmes-hommes ; **les femmes disposent désormais des compétences nécessaires pour évaluer et orienter le fonctionnement des installations communautaires de compostage et la gestion des déchets de soins de santé** dans leurs propres villages, renforçant ainsi des capacités locales durables au-delà du cycle de vie des projets.
- Fait essentiel, un appui direct a été fourni à 20 ÉTIP afin qu'ils participent au processus du Comité intergouvernemental de négociation (INC) relatif au traité mondial sur les plastiques. Les positions nationales et régionales des pays insulaires du Pacifique ont été présentées lors des sessions de négociation, influençant directement la rédaction du texte du traité, notamment les dispositions relatives à l'assistance technique, aux mécanismes de financement et à la reconnaissance de la situation particulière des petits États insulaires en développement (PEID). Cela représente une amplification considérable des voix du Pacifique dans un processus de négociation mondial historiquement dominé par d'autres acteurs.
- Afin d'en maximiser l'applicabilité et la pérennité, **des codes de pratique sur la gestion de l'amiante adaptés aux contextes nationaux ont été élaborés conjointement avec Kiribati, Nauru, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Tonga**, afin de tenir compte des cadres juridiques nationaux, des ressources disponibles et des pratiques locales de construction. Ces codes constituent le fondement réglementaire nécessaire pour interdire les futures importations d'amiante. Une approche régionale harmonisée est actuellement envisagée pour les autres ÉTIP.

² Projets PacWastePlus, SWAP, PAWES et ISLANDS.

- La 32e Réunion du PROE a **approuvé la création d'un Réseau des femmes du Pacifique dans l'économie circulaire (PacWiCE)**. L'initiative servira de réseau et de plateforme pour appuyer les associations nationales de femmes œuvrant dans l'économie circulaire. Le Samoa a créé en 2024 son groupe de travail Women in Waste (WOW). Celui-ci vise à **lutter contre la discrimination sur le lieu de travail, le manque de visibilité et les préjugés sexistes** qui entravent la pleine participation des femmes dans des secteurs traditionnellement dominés par les hommes.

Récit de changement le plus significatif 3

D'une décharge contaminée à une communauté en sécurité : Comment PacWastePlus a retiré l'amiante de l'unique décharge de Nauru

Pendant des années, la décharge de la Nauru Rehabilitation Corporation (NRC), seul site d'élimination des déchets du pays, a abrité une menace invisible : cinq conteneurs maritimes de 20 pieds remplis de matériaux contenant de l'amiante qui se dégradaient. Dix employés de la décharge de la NRC étaient exposés chaque jour à de potentielles fibres d'amiante, et les conteneurs occupaient 163 m³ d'un espace dont la décharge avait cruellement besoin. La communauté vivant à proximité de la décharge n'avait aucun moyen de connaître le risque, et Nauru ne disposait d'aucun cadre national pour assurer une gestion sûre de l'amiante. Le problème n'était pas seulement technique ; il représentait une crise sanitaire quotidienne pour les employés et une véritable course contre la montre compte tenu de la capacité limitée de la décharge.

Grâce au financement de l'Union européenne et à l'appui technique du programme PacWastePlus du PROE, le ministère de l'Environnement de Nauru a travaillé aux côtés du PROE pour reconditionner, placer dans des conteneurs et expédier en Nouvelle-Zélande les 4 966 m² de matériaux contenant de l'amiante afin qu'ils y soient éliminés de manière appropriée. Avant leur enlèvement, le PROE a dispensé une formation au retrait de l'amiante à 49 participants (43 hommes et 6 femmes), renforçant ainsi les capacités nationales de Nauru en vue de la gestion future de l'amiante. L'équipe a également élaboré conjointement un *Code de pratique pour la gestion de l'amiante*, dotant Nauru de son premier cadre juridique contraignant pour manipuler l'amiante en toute sécurité. L'importance de cette réalisation va au-delà des chiffres : dix employés de la décharge ne sont plus exposés au risque de mésothéliome ou d'amiantose ; les 163 m³ d'espace libérés prolongent la durée de vie opérationnelle de l'installation ; les cinq conteneurs restés sur place peuvent désormais être utilisés en toute sécurité conformément à leur usage prévu ; et le Code de pratique garantit que toute situation future impliquant de l'amiante sera gérée conformément aux normes internationales. Comme l'a fait observer un superviseur de la décharge de la NRC : « *Avant ce projet, nous savions que l'amiante était dangereux, mais nous n'avions aucun moyen de le retirer en toute sécurité. Aujourd'hui, nos employés sont en sécurité, notre décharge dispose de davantage d'espace et nous avons des règles à suivre à l'avenir. Cela a changé durablement notre manière de gérer les déchets.* »

Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI)

Cette année, la participation des femmes aux formations techniques a atteint **47 % des 395 participants, soit un niveau nettement supérieur aux moyennes habituelles du secteur de la gestion des déchets**, qui sont souvent inférieures à 20 %. **Ce résultat a été obtenu grâce à des mesures délibérées** : organisation des formations pendant la journée afin de tenir compte des responsabilités familiales ; prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des participantes venant des îles périphériques ; et recrutement actif de femmes travaillant dans les domaines des soins de santé, de la conservation communautaire et des collectivités locales, où elles sont déjà bien représentées.

La participation accrue des femmes a également entraîné des améliorations importantes des pratiques communautaires de gestion des déchets, ainsi que l'adaptation des plans d'activité en fonction des commentaires des communautés sur les solutions qui leur conviendraient. Par exemple, aux Fidji, neuf agents provinciaux de la conservation (quatre femmes et cinq hommes) ont été formés au fonctionnement des installations de compostage. **Les agentes ont ensuite travaillé avec leur famille afin de favoriser un changement de comportement à l'échelle des ménages et de renforcer l'appropriation communautaire.** Aux Tuvalu, 11 des 17 participants à la formation sur la gestion des déchets de soins de santé étaient des femmes, ce qui a renforcé leur capacité à se protéger elles-mêmes et à protéger leurs patients et leurs familles contre les déchets infectieux. Aux Tonga, 14 femmes ont participé à une formation sur la gestion des déchets issus de catastrophes, apportant des perspectives uniques qui ont renforcé la conception finale de la méthodologie nationale de gestion des déchets issus de catastrophes.

Bien que la participation des femmes ait augmenté, **l'intégration de l'égalité femmes-hommes reste confrontée à de nombreux défis, notamment les perceptions relatives aux normes de genre et la nécessité de disposer de meilleurs indicateurs pour mesurer l'évolution des comportements et des rôles, y compris en matière de prise de décision.** À Palaos, par exemple, la formation sur la gestion des

déchets de soins de santé n'a réuni que des participants masculins (5 hommes, 0 femme). Au Timor-Leste, les trois formations sur l'exploitation des incinérateurs ont réuni 34 hommes et une seule femme au total. Ces écarts témoignent d'une ségrégation persistante selon le genre dans les fonctions liées aux infrastructures techniques (l'exploitation des incinérateurs étant considérée comme un « travail d'homme ») et de la faible représentation des femmes au sein des organismes nationaux de gestion des déchets et des services techniques. À l'avenir, en particulier dans le prochain cadre stratégique, **il faudra aller au-delà du simple décompte des femmes présentes et documenter et suivre leur influence sur les décisions, les allocations budgétaires et la conception des politiques**. Cela nécessite d'intégrer des résultats propres à la GEDSI dans la conception des projets et les cadres de suivi et d'évaluation, et d'adapter les activités aux besoins propres à chaque site et communauté.

OBJECTIF RÉGIONAL 4 : Les populations du Pacifique et leur environnement bénéficient d'un engagement en faveur de la gouvernance environnementale et de l'application des meilleures pratiques en la matière.

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
15	7	8
100 %	47 %	53 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif régional 4, sur les 15 cibles, sept (7) étaient classées comme « Atteintes » et huit (8) comme « En cours ».

Remarques concernant les indicateurs « En cours » :

Résultats « En cours »	Description	Plan d'action adaptatif
Lacunes en matière de capacités nationales et de coordination pour l'établissement de rapports au titre des AME (RG 4.2)	Bien que les obligations et les engagements au titre des AME soient désormais bien intégrés dans les NEMS, les rapports sur l'état de l'environnement et d'autres cadres nationaux, une lacune importante subsiste : l'établissement de rapports au titre de nombreux AME mondiaux et régionaux demeure difficile et accuse du retard dans la plupart des pays. Cette lacune est également aggravée par la faible coordination centrale, au niveau national, du financement et de la mise en œuvre des AME, par les progrès inégaux d'une convention à l'autre et par la nature à court terme des activités fondées sur des projets.	Poursuivre la rationalisation des processus d'établissement de rapports au titre des AME ; renforcer les mécanismes nationaux de coordination ; offrir des formations ciblées et un appui technique ; renforcer la collaboration avec les Services juridiques du PROE et les partenaires ; élaborer des concepts de projets intégrés pour appuyer la mise en œuvre des AME et l'établissement de rapports connexes.
Pérennité et appropriation institutionnelle des systèmes nationaux de données environnementales (NEDP et IRT) (RG 4.3)	Bien que le réseau de portails de données environnementales ait bénéficié d'améliorations techniques continues et que l'Outil de production de rapports sur les indicateurs (IRT) constitue un mécanisme important de production de rapports, la pérennité au niveau national demeure limitée par l'insuffisance des capacités et de l'appropriation dans les pays, en raison du manque de personnel dédié et de pratiques irrégulières en matière de saisie ou d'utilisation des données.	Promouvoir l'institutionnalisation des fonctions liées aux portails au sein des structures gouvernementales ; élaborer des procédures opérationnelles normalisées (PON) pour la gestion des portails ; intégrer les fonctions d'établissement de rapports aux plateformes largement utilisées (tableaux de bord du Portail de données du Pacifique) ; fournir en continu un appui technique, des formations et des activités de sensibilisation afin de renforcer l'appropriation et de favoriser une utilisation régulière.
Possibilités de financement pour la mise en œuvre des priorités environnementales nationales englobant les engagements internationaux (RG 4.4)	Une lacune importante subsiste en ce qui concerne l'alignement, par les partenaires de développement et les organismes bailleurs de fonds, de leurs priorités de financement sur l'objectif régional du Programme de gouvernance environnementale, afin de permettre à de nombreux ÉTIP d'accéder efficacement à ces ressources. Cela tient souvent au fait que la majorité des financements sont consacrés aux trois crises planétaires, tandis que le rôle transversal de la gouvernance environnementale n'est que très peu reconnu.	Par l'intermédiaire de son Programme de gouvernance environnementale, le PROE continuera de collaborer étroitement avec ses partenaires afin d'élargir l'accès à l'appui technique et aux services consultatifs, de renforcer la préparation des projets et l'élaboration des propositions (p. ex. le projet PED couronné de succès, le projet CIS-Pac5 du PNUE, Cab-Smart MSP, l'Emma Luke Trust et le projet GBIF), et de présenter des demandes de financement pour appuyer la mise en œuvre des priorités environnementales nationales et des engagements internationaux.

Principales réalisations

Dans le cadre du Programme de gouvernance environnementale, le PROE a :

- **Lancé l'édition 2025 du Guide des indicateurs environnementaux régionaux**, qui s'appuie sur l'édition 2021, comprend 34 indicateurs actuellement utilisés et présente 10 indicateurs proposés à l'examen des Membres. Cet ensemble d'indicateurs est pertinent pour tous les autres programmes thématiques.
- **Lancé la Base de données sur les colonies d'oiseaux marins du Pacifique, une base de données régionale hébergée sur le Portail de l'environnement du Pacifique qui rassemble des informations sur l'emplacement des colonies reproductrices d'oiseaux marins connues dans l'ensemble du Pacifique.** Ces deux ressources sont librement accessibles aux Membres et renforcent notre engagement en faveur du partage des données, de la gestion des connaissances et de l'utilisation de systèmes et de plateformes d'information accessibles afin de soutenir une gouvernance environnementale durable et la prise de décisions dans la région.
- **Mené à bien l'examen de la COP de Nouméa et élaboré un plan de travail et un budget afin de mieux faire connaître l'importance de cet instrument régional. Le plan de travail a été approuvé par les Parties lors de la COP18 de la Convention de Nouméa en 2025.** Les Tuvalu sont devenus une nouvelle Partie à la Convention, tandis que le Gouvernement du Vanuatu continue de bénéficier d'un appui en vue d'y devenir Partie.
- **Renforcé les capacités des praticiens et contribué à l'appropriation par les Tuvalu d'un programme national de réformes plus clair.** En partenariat avec le Département de l'environnement des Tuvalu et avec l'appui financier du Projet d'adaptation côtière des Tuvalu du PNUD et de la CPS (TCAP II), le PROE a dispensé en 2025, à Funafuti, une formation de cinq jours sur l'évaluation de l'impact environnemental (EIE). La formation visait à renforcer la **mise en œuvre pratique du cadre législatif environnemental existant des Tuvalu, en particulier de la loi de 2008 sur la protection de l'environnement et du règlement de 2022 sur l'évaluation de l'impact environnemental.** Au-delà du renforcement des capacités, la formation a mis en évidence des lacunes concrètes dans le cadre national d'EIE, ce qui a amené les Tuvalu à décider de mettre à jour leur politique et leurs procédures en matière d'EIE. **Le système numérique de suivi de la conformité pour les inspections régulières des carrières aux Tonga a été mis en service.** Grâce au financement du Programme ACP-MEAs III de l'Union européenne, le PROE a aidé le Département de l'environnement des Tonga à élaborer les premières lignes directrices nationales sur l'extraction de granulats terrestres, ainsi que le manuel d'exploitation connexe. Environ 6 % du territoire de Tongatapu est affecté à l'extraction de granulats destinés au développement des infrastructures, mais le cadre de gestion environnementale du secteur restait peu développé. Le projet de lignes directrices a été mis à l'épreuve dans des situations réelles, et de nouvelles listes de contrôle numériques, créées dans KoboToolbox, ont été testées sur le terrain dans les carrières de Malapo et de Lida. Ces outils sont directement transposables : d'autres pays du Pacifique confrontés à des pressions similaires liées à l'extraction de granulats peuvent adapter le modèle tongien.
- **Nioué adopte une approche plus coordonnée et plus efficace de la gestion environnementale et de ses obligations internationales en matière d'établissement de rapports.** Avec l'appui financier du Programme ACP-MEAs III de l'Union européenne, un atelier national de formation de quatre jours a été organisé à Nioué afin de renforcer le dispositif national de gouvernance environnementale. Fait important, cet atelier a permis de recenser les synergies entre les AME et leur alignement sur les priorités nationales, ainsi que d'examiner les lacunes et les difficultés persistantes. Il a également amélioré la coordination en matière d'application de la législation environnementale, d'établissement de rapports et de partage des données, tout en renforçant la mise en œuvre du Système de gestion environnementale et sociale (ESMS) de Nioué dans l'ensemble des ministères et des départements. Cette initiative est intervenue à un moment opportun pour Nioué. Partie à plusieurs grands AME mondiaux, notamment la Convention sur la diversité biologique, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention de Ramsar, ainsi qu'à la Convention de Waigani, Nioué est déjà engagée dans un vaste programme environnemental international et régional, bien qu'elle n'ait pas encore adhéré à la Convention de Nouméa. Dans ce contexte, l'atelier ne constituait pas une activité isolée, mais un investissement stratégique qui complétait directement les réformes nationales en cours, renforçait les capacités institutionnelles et permettait à Nioué d'adopter une approche plus coordonnée et plus efficace de la gestion environnementale et de ses obligations internationales en matière d'établissement de rapports.
- **Favorisé l'intégration des savoirs traditionnels et des sciences modernes dans la gouvernance environnementale et la conservation aux Tuvalu et à Palaos.** Appuyé l'organisation d'un atelier national sur les savoirs traditionnels aux Tuvalu, grâce à l'intégration de la gestion des données relatives

aux savoirs traditionnels (ST) dans la planification liée au climat. Cette initiative renforce l'importance de documenter les connaissances communautaires et les perspectives locales afin d'interpréter les régimes météorologiques en complément des outils scientifiques.

Récit de changement le plus significatif 4 :

Amplifier la voix des femmes du Pacifique dans les EIE : Mme Lilian Tine et le Conseil national des femmes des Tuvalu.

Dans le cadre de la quête d'un développement durable dans l'ensemble du Pacifique, le PROE s'emploie activement à faire évoluer les EIE, d'un exercice purement technique vers des processus inclusifs de gouvernance et de prise de décisions. Le parcours de Mme Lilian Tine, directrice exécutive du Conseil national des femmes des Tuvalu (TNCW) et membre du conseil d'administration du Projet d'adaptation côtière des Tuvalu (TCAP), en est un exemple éloquent. En 2025, elle a participé à une formation sur les EIE dispensée par le PROE en partenariat avec le PNUD et la CPS. Pour Mme Tine, cette formation n'était pas simplement l'occasion d'acquérir des connaissances techniques ; elle lui a permis de repenser la manière dont les décisions relatives au développement sont prises aux Tuvalu et dont les considérations environnementales et sociales devraient éclairer dès le départ la planification, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets. « Cette démarche est importante du point de vue d'une ONG de femmes : les femmes ne doivent pas être considérées comme des bénéficiaires du développement, mais comme des décideuses, des dirigeantes et des partenaires essentielles tout au long du processus d'EIE », a-t-elle souligné.

Les effets de la formation se font déjà sentir au-delà de l'atelier. Forts d'une meilleure connaissance pratique des EIE, Mme Tine et le TNCW ont réaffirmé leur appel à une véritable participation des femmes aux processus nationaux de développement, notamment au sein des instances de gouvernance où les projets sont supervisés et les décisions importantes sont prises. Leur plaidoyer porte non seulement sur la participation, mais aussi sur un financement adéquat des initiatives en faveur des femmes et sur l'intégration des perspectives de genre à toutes les étapes de la planification, de la mise en œuvre, de la budgétisation, du suivi et de l'établissement de rapports. Depuis l'atelier, le plaidoyer des femmes sur les questions liées aux infrastructures et aux moyens de subsistance s'est considérablement renforcé. Elles ont désormais obtenu l'appui de la Banque mondiale pour la construction d'un nouveau centre d'artisanat destiné aux femmes, résultat concret du renforcement de leur influence et de leur voix dans les processus de développement. En outre, l'atelier a mis en évidence une lacune majeure : la nécessité de renforcer l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans la politique des Tuvalu relative aux EIE, afin que l'important développement des infrastructures prévu dans le pays ne se fasse pas sans tenir compte de la voix et des intérêts des femmes. Cette question sera abordée lors d'un futur examen de la législation des Tuvalu relative aux EIE.

Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI)

Le leadership environnemental des femmes constitue l'un des principaux indicateurs du domaine thématique de la gouvernance environnementale dans l'édition 2025 mise à jour du Guide des indicateurs environnementaux régionaux. Cet indicateur constitue également une section importante du prochain rapport régional sur l'état de l'environnement et la conservation (SOEC), offrant une plateforme essentielle pour mettre en évidence, mesurer et reconnaître la contribution des femmes à la prise de décisions et au leadership environnementaux aux niveaux national et régional.

Toutes les formations sur les EIE/EIES dispensées par le PROE comprennent désormais un module consacré à l'égalité femmes-hommes et à l'inclusion sociale (GESI) dans le processus d'EIES, qui explique pourquoi il est essentiel d'adopter une perspective GESI lors de la planification, de l'examen préalable et de l'évaluation des projets de développement. La formation sur les EIE organisée aux Tuvalu en 2025 en est un excellent exemple : L'intégration de la GESI a fait l'objet d'une véritable séance technique, et non d'une simple mention symbolique. Aux Tuvalu, le PROE a délibérément invité la directrice exécutive du Conseil national des femmes des Tuvalu (TNCW) ainsi que des représentants de Fugalifou, une ONG/OSC nationale qui œuvre au renforcement de l'inclusion des femmes dans le développement. Les données sur la participation en témoignent : sur les 23 participants, 9 (39 %) étaient des femmes et 14 (61 %) des hommes, la prise de parole des femmes ayant été intégrée de manière structurée à l'animation et aux travaux de groupe, plutôt que de dépendre d'une participation spontanée. La mise en lumière de Mme Lilian Tine, directrice exécutive du TNCW, dans « Amplifier la voix des femmes du Pacifique dans les évaluations de l'impact environnemental et social », illustre directement cette évolution du point de vue du leadership féminin.

Les effets de la GESI sont documentés dans nos rapports postérieurs aux ateliers, plutôt que de faire uniquement état du nombre de participants. Les principes relatifs aux droits humains, à l'égalité femmes-hommes et à la protection de l'enfance sont appliqués en tant que partie intégrante du Système de gestion des mesures de

sauvegarde environnementales et sociales du PROE, notamment lors de l'examen préalable des nouveaux projets.

Le PROE et ses partenaires ont élaboré conjointement des modules et des supports consacrés spécifiquement à la prévention de la violence fondée sur le genre, de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels dans les projets d'infrastructure (lien). Le portail du Réseau du Pacifique pour l'évaluation environnementale (PNEA) présente des résultats similaires en matière de parité : environ **44 % des membres qui participent régulièrement aux séminaires et aux webinaires sont des femmes, ce qui dépasse l'objectif actuel de 35 %.**

I. Performance globale selon les objectifs organisationnels (2024-2025)

Les objectifs organisationnels définis dans le Plan stratégique 2017-2026 exigent que le PROE renforce et réorganise ses capacités institutionnelles, ses compétences, ses processus et ses systèmes, afin de mieux soutenir les membres en leur fournissant des services plus intégrés, plus réactifs et plus rentables, et en coordonnant mieux les efforts régionaux.

D'ici 2026, le PROE devrait s'être adapté, avoir réagi et évolué afin de préserver la confiance de ses Membres, partenaires et parties prenantes, au moyen des priorités stratégiques organisationnelles suivantes :

Objectif organisationnel 1	Le PROE dispose de systèmes d'information, de connaissances et de communication qui permettent de transmettre les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment, et d'insuffler des changements positifs aux niveaux organisationnel, comportemental et environnemental.
Objectif organisationnel 2	Le PROE dispose de processus pluridisciplinaires pour mettre en œuvre ses programmes et aider ses Membres à élaborer des politiques et des stratégies nationales et régionales.
Objectif organisationnel 3	Le PROE dispose d'une base de financement fiable et durable qui lui permet d'obtenir des résultats environnementaux au profit de la région des îles du Pacifique et gère ses programmes et ses opérations dans les limites du budget convenu.
Objectif organisationnel 4	Le PROE dirige des partenariats et des collaborations fructueux et y participe activement.
Objectif organisationnel 5	Le PROE a accès à un vivier de personnes possédant les attitudes, les connaissances et les compétences nécessaires pour lui permettre de concrétiser sa vision régionale commune.

Dans le rapport 2025 du PIP4 (2024-2025) sur l'atteinte des résultats stratégiques au titre des objectifs organisationnels, un total de 53 indicateurs de résultats est utilisé pour évaluer la performance de chacun des cinq objectifs organisationnels. L'évaluation de la performance repose sur le nombre de cibles classées comme « Atteintes » et « En cours », comme l'illustre la figure 3. Les remarques relatives aux indicateurs « En cours » sont mises en évidence au sein de chaque objectif organisationnel.

FIGURE 3 : Performance globale des objectifs organisationnels du PIP4 (2024-2025)



OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 : Le PROE dispose de systèmes d'information et de communication qui permettent de transmettre les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment, et d'insuffler des changements positifs aux niveaux organisationnel, comportemental et environnemental.

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
15	9	6
100 %	60 %	40 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif organisationnel 1, sur les 15 cibles, neuf (9) étaient classées comme « Atteintes » et six (6) comme « En cours ».

Remarques concernant les indicateurs « En cours » :

Résultats « En cours »	Description	Plan d'action adaptatif
Partage et utilisation des connaissances au moyen d'un système fiable permettant d'assurer la collecte, le stockage et l'accès efficaces aux informations essentielles (OG1.1)	En raison d'un dysfonctionnement imprévu de la machine de numérisation, certains travaux de numérisation et de catalogage ont été retardés.	La machine ayant été réparée, des séances hebdomadaires de catalogage d'une heure ont été mises en place afin de rattraper le retard occasionné. En outre, l'équipe étudie les possibilités d'obtenir un appui temporaire grâce à des stagiaires, des bénévoles ou au financement de projets.
Amélioration de la qualité et de l'interopérabilité des technologies de l'information et de la communication (OG1.2) Favoriser un changement de comportement positif au sein du PROE et parmi ses parties prenantes grâce à une communication persuasive, ciblée et intégrée (OG1.3)	Bien que certains indicateurs soient classés comme « En cours », ils correspondent à des activités continues nécessaires pour assurer la continuité des opérations liées à l'informatique et aux communications.	Dans le cadre de la maintenance, la mise à jour des politiques et les formations se poursuivent en raison de l'évolution des technologies et de l'apparition de nouveaux risques liés à la sécurité.

Principales réalisations

- **Lancé la Collection Anamua, qui rassemble plus de 600 ressources audiovisuelles rares et d'importance historique numérisées**, avec l'appui financier du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC), et amélioré les infrastructures des TIC et doublé la vitesse de connexion Internet, facilitant ainsi l'accès à distance à ce précieux patrimoine de connaissances du Pacifique. **L'accès à la Bibliothèque virtuelle du PROE a augmenté de 881 %, passant de 42 000 utilisateurs actifs en 2024 à plus de 412 000 en 2025**, à la suite d'activités de mobilisation menées aux niveaux national et régional auprès d'établissements universitaires de la région et, pour la première fois, d'organismes publics, d'entreprises publiques et d'organisations du secteur privé dans le cadre de la Journée portes ouvertes du PROE, ainsi que d'une formation sur le partage des connaissances destinée aux bibliothécaires des Tuvalu et à des organisations telles que la Samoa Conservation Society et Live & Learn.
- **Réalisé d'importants progrès régionaux dans le domaine des TIC**, notamment en développant l'application météorologique des Tonga, en installant une base de données sur les savoirs traditionnels et en lançant des sites Web pour les services météorologiques nationaux.
- Accru la visibilité des connaissances et de l'expérience du Pacifique lors d'événements régionaux et mondiaux. À la COP30, par exemple, le PROE a organisé le **pavillon Moana Blue Pacific et élaboré d'importantes campagnes médiatiques et de communication, couvrant 68 événements, dont 20 de haut niveau**, avec l'appui de la Nouvelle-Zélande. L'événement a réuni 373 panélistes et délégués de la région des îles du Pacifique, dont 182 femmes. Plus d'un million de personnes ont été touchées par l'intermédiaire des médias sociaux, et 50 éléments de contenu ont été élaborés et diffusés, dont 44 consacrés aux négociations.
- **Renforcé les capacités régionales en matière de communication et de médias grâce à un atelier destiné aux médias sur les pertes et préjudices et au premier Dialogue des jeunes sur les pertes et préjudices**. L'un des principaux résultats de ce dialogue avec les jeunes a été la Déclaration d'Apia, qui a conduit à la création d'un groupe consultatif composé de plusieurs participants au dialogue afin d'orienter l'élaboration d'une **boîte à outils** de mobilisation sur les pertes et préjudices.

Récit de changement le plus significatif 5 :

Déclaration d'Apia portée par les jeunes dans le cadre du Dialogue régional sur les pertes et préjudices

Avec le financement du Gouvernement néo-zélandais, le PROE a organisé le Dialogue des jeunes sur les pertes et préjudices de 2025, qui a abouti à la Déclaration d'Apia portée par les jeunes. Ce résultat a été obtenu grâce à une mobilisation véritable des jeunes du Pacifique en tant qu'acteurs du changement et au renforcement de leur engagement à l'égard des questions qui touchent directement leur vie. Cela s'est manifesté dans la Déclaration d'Apia, élaborée par les jeunes du Pacifique eux-mêmes, puis davantage mise en valeur lors de sa présentation aux principaux décideurs à la Table ronde du Pacifique sur le changement climatique.

Afin de garantir le leadership des jeunes et d'éviter que leur participation ne soit purement symbolique, le PROE a élaboré conjointement un outil de mobilisation du Pacifique sur les pertes et préjudices, nourri par les contributions recueillies au moyen d'une plateforme adaptée aux jeunes, à savoir le Young Professionals Loss and Damage Network. La création d'un groupe consultatif a permis d'orienter le processus et de veiller à ce que les points de vue et les besoins des jeunes du Pacifique soient systématiquement intégrés à la structure de gouvernance. Le PROE prévoit d'organiser le deuxième Dialogue des jeunes du Pacifique sur les pertes et préjudices. Cela contribuera à renforcer davantage l'appropriation et la compréhension des pertes et préjudices dans l'ensemble des îles du Pacifique.

Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI)

Visibilité et utilisation accrues des ressources GEDSI dans la Bibliothèque virtuelle à la suite de la campagne Thursday in Black menée par le groupe GEIM, grâce à des liens directs vers ces ressources et à des citations qui en ont renforcé la visibilité et la promotion en interne. Bon nombre de ces ressources GESI ont également servi à alimenter la future boîte à outils sur les espèces envahissantes, en cours d'élaboration par le Programme de conservation de la biodiversité (BCP).

Des initiatives telles que **l'élaboration d'une plateforme d'apprentissage en ligne destinée aux formations du PROE favorisent l'équité et l'inclusion en proposant des modules de formation en ligne gratuits, à suivre à son propre rythme et accessibles depuis n'importe où dans les pays insulaires du Pacifique.** Des cours en libre accès sont proposés sur la gestion des déchets, la gestion de projet, le financement et les TIC, et la plateforme supprime les obstacles liés aux déplacements et aux horaires qui limitent souvent la participation des femmes, des personnes handicapées et des praticiens vivant dans des communautés éloignées, tout en leur garantissant un renforcement des capacités de même qualité que celui dont bénéficient les personnes en mesure d'assister à des ateliers en présentiel.

Veillé à l'égalité femmes-hommes parmi les voix du Pacifique mises en avant dans les produits de communication et les événements. Dans le cadre du pavillon Moana Blue Pacific, **l'égalité femmes-hommes a été assurée dans l'ensemble des tables rondes et des événements parallèles.** Dans certains cas, cela aurait pu ne pas être possible, en particulier lorsqu'il s'agissait de faire intervenir des représentants de haut niveau du Pacifique. Les représentants désignés étaient plus souvent des hommes que des femmes ; dans ces cas, des voix diverses ont été délibérément mises en avant. Les visuels conçus pour les médias sociaux mettent également en avant les hommes et les femmes de manière équilibrée.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2 : Le PROE dispose de processus multidisciplinaires dans les domaines de la mise en œuvre des programmes, des politiques régionales et des stratégies.

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
12	8	4
100 %	67 %	33 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif organisationnel 2, sur les 12 cibles, huit (8) étaient classées comme « Atteintes » et quatre (4) comme « En cours ».

Notes relatives aux principaux indicateurs « En cours » :

Résultats « En cours »	Description	Plan d'action adaptatif
Élaboration et signature des CTSPF (OG 2.1)	Ce processus dépend de la capacité et du degré de préparation des Membres à participer au processus des CTSPF, et doit tenir compte des nombreuses responsabilités assumées par les points focaux nationaux du PROE.	À l'avenir, le processus des CTSPF pourrait être simplifié afin de se concentrer davantage sur les éléments suivants : (i) les discussions de haut niveau et le renforcement des relations ; (ii) une meilleure connaissance du portefeuille de projets et d'activités du PROE présentant un intérêt à l'échelle nationale ; et (iii) le recensement d'un nombre restreint et ciblé de priorités stratégiques nationales pouvant être traitées conjointement.
Renforcement du rôle du PROE en tant qu'entité régionale de mise en œuvre (RIE) pour les mécanismes de financement liés au changement climatique (OG 2.2)	Bien que des progrès considérables aient été accomplis, le PROE continue de renforcer la conformité de ses politiques aux normes d'accréditation.	Continuer d'informer les partenaires et les bailleurs de fonds de l'état d'avancement des politiques et de leur conformité aux exigences des bailleurs, notamment celles du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'adaptation (FA).

Principales réalisations

- Afin de favoriser l'alignement national et régional, le PROE continue de collaborer avec ses Membres pour élaborer conjointement le Cadre de partenariat stratégique avec les pays et territoires (CTSPF), qui constitue un cadre de collaboration de haut niveau entre le PROE et chacun des États et territoires insulaires du Pacifique (ÉTIP). À ce jour, quatre CTSPF ont été signés et cinq projets de CTSPF ont été élaborés. En 2025, le Secrétariat a mené des **missions d'examen des CTSPF à Palaos et à Nauru** afin de faciliter une série de consultations multidisciplinaires dans différents secteurs, notamment l'environnement, le changement climatique, la gestion des catastrophes, les déchets et la pollution, ainsi que les pêches. Après avoir dressé l'état des lieux des projets et programmes existants sur le terrain, les missions d'examen ont permis de recenser conjointement de nouvelles priorités nationales en matière d'environnement et de climat, qui **éclaireront l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2027-2036 du PROE**.
- D'importants progrès ont été accomplis cette année dans l'intégration de la GESI à l'ensemble du portefeuille du PROE. À la fin de 2025, la **Politique GESI du PROE a été approuvée** par l'Équipe de direction à l'issue de vastes consultations et de révisions visant à respecter les meilleures pratiques internationales et à refléter les priorités recensées par le personnel et les parties prenantes. Cette politique exige du personnel du PROE qu'il intègre les principes d'égalité femmes-hommes et d'inclusion sociale et favorise l'autonomisation des femmes et des filles dans les programmes et projets que le PROE met en œuvre pour ses Membres. Parallèlement, le nombre de membres du Groupe sur l'égalité femmes-hommes, l'inclusion et l'intégration (GEIM) a augmenté, et le groupe a activement appuyé plusieurs activités de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des bureaux du PROE.
- Le PROE a participé activement aux processus régionaux et internationaux visant à **coordonner la mise en œuvre de la Déclaration revitalisée des dirigeants du Pacifique sur l'égalité femmes-hommes (PLGED) et de la Plate-forme d'action pour l'égalité femmes-hommes et les droits fondamentaux des femmes (PPA)**, ainsi qu'aux groupes techniques et de coordination régionaux. Par exemple, le PROE organise chaque année la Semaine GESI, une plateforme qui a servi à mieux faire connaître aux points focaux gouvernementaux pour l'égalité femmes-hommes, aux organisations de personnes handicapées (OPH) et aux organisations de la société civile (OSC) les travaux du PROE visant à appuyer la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME), notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Accord de Paris et la Convention sur la diversité biologique (CDB). À l'échelle mondiale, le PROE a contribué à **l'examen des politiques et des plans de ses partenaires relatifs à la GESI, notamment ceux du FVC et du FA**.
- Le PROE continue de renforcer sa gouvernance, notamment en matière d'accréditation et dans son rôle d'entité régionale de mise en œuvre (RIE) pour le financement climatique. En 2025, il a mis en place un **processus institutionnel imposant aux projets de faire l'objet d'une procédure de diligence raisonnable**, comprenant notamment l'approbation de la direction et un examen préalable

environnemental et social (ESS), avant leur financement et leur mise en œuvre. Ce dispositif a été complété par le renforcement des politiques et l'élaboration d'un guide visant à mieux respecter les exigences d'accréditation et les meilleures pratiques internationales. **Pour la première fois, la Politique de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) a été approuvée** en 2025 afin de renforcer la prise de décisions fondées sur des données probantes et les efforts d'apprentissage. Parallèlement, les capacités organisationnelles en matière de gouvernance et d'assurance ont été renforcées grâce à une **formalisation accrue de la fonction de gestion des risques d'entreprise et de la fonction de conformité**, auparavant coordonnée dans le cadre plus large des responsabilités consultatives en matière de MEL, ce qui a permis d'accorder davantage d'attention à la gouvernance des risques d'entreprise, à l'établissement de rapports et à la supervision organisationnelle.

- En réponse à l'augmentation des exigences et à la complexité croissante de ses programmes, le PROE a renforcé son **Unité de coordination des projets (PCU)**, chargée de consolider son rôle d'entité régionale de mise en œuvre et de **fournir un appui de haut niveau aux ÉTIP afin de leur permettre d'accéder au financement climatique**, en s'appuyant sur les capacités plus larges du Département de la planification stratégique, des partenariats et de la mobilisation des ressources (SPPRD). Son parcours et ses réussites sont présentés dans le récit de changement le plus significatif ci-dessous :

Récit de changement le plus significatif 6 :

Ouvrir l'accès au financement climatique aux communautés du Pacifique : Le rôle de l'Unité de coordination des projets (PCU) du PROE :

La PCU a été créée en 2017 afin de gérer et de coordonner le **rôle du PROE en tant qu'entité régionale de mise en œuvre (RIE) du Fonds pour l'adaptation (FA) et du Fonds vert pour le climat (FVC)**. La PCU assure désormais le suivi et la supervision d'un portefeuille de **58 projets d'une valeur de 157 millions USD et affiche un rendement élevé des investissements de 1 pour 16**. Elle joue un rôle essentiel dans le maintien de l'accréditation et, surtout, **permet aux Membres du Pacifique d'accéder au financement climatique** et de le gérer efficacement afin de répondre à leurs priorités environnementales et climatiques.

L'unité maintient un niveau élevé de performance opérationnelle, avec un taux d'exécution budgétaire annuel constant d'environ 75 %. En reconnaissance de son impact, la *PCU a été désignée centre d'excellence au sein du PROE en 2025* ; elle fait office de pôle spécialisé favorisant une performance élevée, l'innovation et les meilleures pratiques. Un exemple notable de l'appui qu'elle fournit aux Membres est **l'aide apportée au Vanuatu pour accéder au financement du FVC et**

Intégration de l'égalité femmes-hommes

L'accent mis sur les approches programmatiques intégrées ainsi que sur l'engagement et l'appui en faveur de la GESI dans le cadre de l'approche « One SPREP » **a permis d'intégrer les perspectives GESI, c'est-à-dire l'intégration de l'égalité femmes-hommes, dans les processus de MEL et de planification stratégique du PROE**, et de promouvoir les mesures de sauvegarde dans le cadre de l'ESMS du PROE et des processus d'examen et d'évaluation des projets, notamment au moyen d'une assistance et d'un appui ciblés aux projets du PROE tels que PRISMSS, POLP, VanKIRAP et Pacific BioScapes.

Les projets du PROE élaborent généralement une stratégie ou un plan d'action en matière de GESI lors de la conception ou de la phase de démarrage ; toutefois, les budgets ne prévoient généralement aucun membre de l'équipe spécialement chargé d'en superviser la mise en œuvre, ce qui risque de créer un décalage entre les intentions et les réalisations des équipes de projet. Cette difficulté s'est présentée tant dans le cadre de VanKIRAP au Vanuatu que de Pacific BioScapes aux Îles Salomon. Les deux équipes de projet se posaient des questions très concrètes sur « la manière de mettre en œuvre la GESI et de mobiliser les personnes handicapées dans le cadre de leurs activités ». Les solutions ont légèrement différé, ce qui souligne la nécessité de mieux comprendre comment atteindre les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, et de disposer d'outils pratiques et concrets pour intégrer la GESI dans leurs livrables.

Le projet VanKIRAP a élaboré une note d'orientation et des listes de contrôle tenant compte des spécificités liées au genre pour ses activités avec les centres climatiques communautaires, les étudiants et lors d'événements grand public. L'atelier BioScapes a réuni des parties prenantes gouvernementales et d'autres

équipes de projet du PROE, qui **ont appris à mieux planifier leurs activités avec les personnes handicapées dans les communautés et à mieux collaborer avec elles, notamment en ce qui concerne les mesures de sauvegarde et les principales exigences de conception en matière d'accessibilité et d'inclusion dans les bâtiments publics.** Cet atelier était dirigé par la Disability Women's Empowerment Association (DWEA), qui a fait part d'expériences vécues et de solutions pratiques. Les participants ont **recensé les lacunes et les difficultés liées à leurs processus de consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), et appris à appliquer des procédures de CLPE incluant tous les membres de la communauté.**

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3 : Le PROE dispose d'une base de financement fiable et durable qui lui permet d'obtenir des résultats environnementaux au profit de la région des îles du Pacifique ; il gère ses programmes et ses opérations en veillant à rester dans les limites du budget convenu.

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
8	8	0
100 %	100 %	0 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif organisationnel 3, les huit (8) cibles étaient classées comme « Atteintes ».

Remarques concernant les indicateurs « En cours » :

Bien que la performance globale au regard des indicateurs spécifiques de l'objectif organisationnel 3 ait été solide au cours de l'année écoulée, plusieurs difficultés nécessitent une attention soutenue afin de préserver la viabilité financière à long terme :

Bien que les frais de gestion de projet (PMF) approuvés par le Secrétariat soient fixés à un taux de 15 % à compter de 2025, il demeure **nécessaire de veiller à ce que toutes les nouvelles propositions de projet et négociations de financement prévoient, de manière proactive, des mécanismes appropriés de recouvrement des coûts** pour compenser tout manque à gagner découlant des différentes modalités appliquées par les bailleurs. La détermination précoce de ces coûts et la conclusion d'un accord sur leur prise en charge sont essentielles pour garantir que les projets disposent de ressources suffisantes.

Bien que le financement des projets continue de fournir des ressources importantes pour la mise en œuvre des programmes, **les possibilités d'obtenir un financement de base non affecté demeurent limitées et de plus en plus concurrentielles.** Cela exerce une pression constante sur le Secrétariat, qui doit recenser des possibilités de financement novatrices, renforcer les mécanismes de recouvrement des coûts et maintenir des pratiques prudentes de gestion financière.

Principales réalisations

- Une réalisation importante au titre de l'objectif organisationnel 3 réside dans le **renforcement réussi de la viabilité financière du Secrétariat et de sa situation en matière de réserves au cours de la période du Plan stratégique 2017-2026.** À la fin de 2016, le PROE se trouvait dans une situation financière et de liquidité difficile, ses réserves affichant un solde négatif d'environ 0,5 million USD. Pour y remédier, le Secrétariat a mis en œuvre une série de mesures visant à assurer la viabilité financière, notamment le renforcement des politiques financières et des mécanismes de recouvrement des coûts, la négociation des frais de gestion de projet, l'amélioration de la gestion de l'exposition au risque de change et un contrôle plus strict des coûts opérationnels de base, tout en améliorant la mise en œuvre des programmes dans le respect des objectifs prévus.
- Ces efforts collectifs, appuyés par l'ensemble des programmes et des équipes de l'organisation, ont permis un redressement considérable de la situation financière du PROE au cours des neuf dernières années. Ce redressement ne s'est toutefois pas opéré du jour au lendemain ; **il résulte des efforts collectifs déployés chaque année au cours des neuf dernières années. Les réserves se sont ainsi améliorées régulièrement, passant d'un solde négatif en 2016 à plus de 5 millions USD à la fin de 2025,** ce qui a considérablement renforcé la résilience organisationnelle et la liquidité. L'attention portée par le Secrétariat au maintien de solides résultats financiers a largement contribué à cette réalisation. Le

parcours ayant mené à ce résultat est présenté dans le récit de changement le plus significatif 7 ci-dessous.

- Les solides résultats financiers du Secrétariat en 2025 ont été rendus possibles par l'appui continu de ses partenaires de financement de base, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont les contributions demeurent essentielles au maintien de la stabilité de l'organisation et de sa capacité de mise en œuvre. **Il convient également de souligner l'appui ponctuel du Gouvernement britannique au financement de base**, qui a constitué une importante marge de sécurité pour les budgets 2024 et 2025 du Secrétariat en contribuant à combler des déficits budgétaires jusque-là non financés. Cet appui a permis au Secrétariat de respecter ses principaux engagements opérationnels et en matière de ressources, tout en contribuant à la solide situation financière de fin d'exercice obtenue l'an dernier.

Récit de changement le plus significatif 7 :

Renforcer la résilience financière afin de maintenir l'appui aux Membres insulaires du Pacifique

Au début de la période couverte par le Plan stratégique 2017-2026, le PROE se trouvait dans une situation financière difficile, ses réserves affichant un solde négatif d'environ 0,5 million USD. Cela limitait la capacité du Secrétariat à absorber les chocs financiers, à répondre aux priorités émergentes et à investir dans le développement organisationnel à long terme. Au cours des neuf dernières années, le PROE a mis en œuvre une série de mesures visant à assurer la viabilité financière, notamment le renforcement des politiques financières, l'amélioration des mécanismes de recouvrement des coûts, une meilleure gestion des risques de change et un contrôle plus strict des coûts opérationnels, ainsi que l'amélioration de la mise en œuvre des programmes. Appuyés par l'ensemble des programmes et des équipes de l'organisation, ces efforts ont progressivement transformé la situation financière du PROE au cours des neuf dernières années, les réserves dépassant 5 millions USD à la fin de 2025.

Cette réalisation témoigne de l'engagement collectif de l'organisation en faveur d'une gestion financière prudente, soutenu par le partenariat et l'appui continus de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ses partenaires de financement de base, ainsi que par l'appui ciblé du Gouvernement britannique l'an dernier. Comme l'a souligné le Comité d'audit du PROE dans le dernier rapport annuel, portant sur 2024 : « Cette trajectoire positive témoigne de la gestion financière prudente du Secrétariat, de la confiance croissante des Membres et des partenaires de développement, ainsi que de l'engagement collectif de la direction et du personnel du Secrétariat. ». Le renforcement de la situation des réserves va au-delà d'une simple amélioration des résultats financiers. Il offre au PROE une base plus solide pour continuer de mettre en œuvre les priorités environnementales régionales et d'appuyer les pays insulaires du Pacifique lors de futures périodes d'incertitude et d'évolution financières. Cela symbolise la résilience du Secrétariat et souligne la nécessité de continuer de faire preuve de prudence afin de préserver et de renforcer la viabilité financière au fil du temps.

Intégration de l'égalité femmes-hommes, du handicap et de l'inclusion sociale (GEDSI)

Dans le cadre de la gestion des résultats et des approches liés à l'objectif organisationnel 3, les considérations relatives à l'égalité femmes-hommes ont été intégrées aux principales fonctions financières, en particulier aux processus de marchés publics et de recrutement. Une réalisation importante a été **l'intégration des principes de la GESI dans la Politique et le Manuel 2025 relatifs aux marchés publics**. Le cadre révisé exige des fournisseurs et des partenaires qu'ils démontrent leur engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes et de pratiques commerciales inclusives dans le cadre des processus de marchés publics. Cela a renforcé les mécanismes de reddition de comptes et sensibilisé davantage les fournisseurs et les partenaires de mise en œuvre aux attentes de l'organisation en matière de pratiques inclusives. Par conséquent, les processus de marchés publics accordent désormais une plus grande importance à la valeur sociale et à la participation équitable, parallèlement aux considérations techniques et financières.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4 : Le PROE mène des partenariats et des collaborations fructueux et s'y engage activement.

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
6	3	3
100 %	50 %	50 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif organisationnel 4, sur les six cibles, trois (3) étaient classées comme « Atteintes » et trois (3) comme « En cours ».

Remarques concernant les indicateurs « En cours » :

Résultats « En cours »	Description	Plan d'action adaptatif
Stratégie de mobilisation des partenariats et des ressources et suivi des partenariats existants (OG 4.1)	Bien que l'objectif relatif au nombre de nouveaux partenariats ait été dépassé, la Stratégie de mobilisation des partenariats et des ressources du PROE (PERMS) est en cours de finalisation. Des consultations internes auprès des programmes et externes auprès des partenaires ont été menées ; la cartographie et l'analyse des partenariats ont été finalisées, et les travaux de recherche et les produits ont été présentés au PRRG pour validation.	La PERMS devrait être mise en œuvre en 2026. Dans le cadre de son plan de mise en œuvre, le portefeuille actuel de partenariats fera ensuite l'objet d'un suivi afin d'évaluer la valeur ajoutée et les résultats des partenariats et d'améliorer encore la stratégie.
Maintien et renforcement des mesures de sauvegarde standard dans les accords avec les fournisseurs et les engagements connexes. (OG 4.2)	La révision des modèles de contrats et des clauses types est en cours afin de renforcer les protections juridiques et d'améliorer la cohérence entre les accords, notamment en ce qui concerne la protection des privilèges et immunités. Toutefois, l'élaboration d'une approche de suivi est toujours en cours.	Une approche plus structurée du suivi des contrats sera appliquée afin de veiller à ce que les principales garanties relatives à l'assurance, à l'indemnisation, à la propriété intellectuelle, à la résiliation, etc., soient systématiquement intégrées aux accords et respectées dans la pratique.

Principales réalisations

- Conclu avec succès 12 partenariats stratégiques et institutionnels, dépassant largement l'objectif de quatre partenariats, avec le Bureau of Meteorology Australia (BOM), Earth Sciences New Zealand, la Forum Fisheries Agency (FFA), GSMA, KMI, Pasifika Communities University, PCRIC, le Forum du Pacifique sur le handicap (PDF), PGRSC, SOFF, le PNUD et l'Université d'Auckland. Plusieurs partenariats clés avec le BOM, Earth Sciences NZ, KMI, GSMA, PCRIC et SOFF appuient le déploiement de l'initiative Alertes précoces pour tous, notamment en **tirant parti de possibilités de financement innovant grâce à la mise en valeur des informations sur les risques au moyen des services scientifiques et d'information climatologiques**. En outre, les partenariats avec le PNUD et la FFA ouvrent la voie à une programmation conjointe avec les organismes des Nations Unies et d'autres organisations membres du CROP, afin d'**améliorer l'efficacité de l'appui fourni aux pays pour leur permettre d'accéder au financement climatique et environnemental, et de réduire au minimum le chevauchement des investissements** compte tenu de l'évolution du paysage mondial du financement. Outre qu'ils contribuent à faire progresser les objectifs régionaux et les programmes, ces partenariats offrent au PROE la possibilité de mieux **intégrer l'inclusion des personnes handicapées dans les différents domaines d'activité de ses programmes**.
- Avec l'appui du projet sur le changement climatique du MFAT néo-zélandais et du DFAT australien, par l'intermédiaire du programme SPLICE, le PROE a organisé son **deuxième Dialogue sur les partenariats ainsi que des dialogues thématiques sur les partenariats, notamment la Table ronde du Pacifique sur le changement climatique**. Cela a offert une importante occasion d'échanger en personne afin de renforcer la compréhension mutuelle et de collaborer sur les priorités du PROE. Les principaux résultats de la mobilisation des partenaires dans le cadre de ces forums comprenaient une meilleure prise en compte des données et des preuves scientifiques afin d'étayer les travaux du PROE sur le climat et l'environnement, ainsi que la nécessité de poursuivre les efforts visant à intégrer la GEDSI et l'inclusion sociale et à établir des liens avec les savoirs traditionnels. Le rapport sur les résultats du deuxième Dialogue sur les partenariats est accessible au moyen de ce [lien](#).

Récit de changement le plus significatif 8 :

Investir dans la recherche et les savoirs traditionnels grâce à un partenariat avec une université

Le partenariat entre le PROE et l'Université de Newcastle représente un investissement durable dans les capacités humaines du Pacifique et dans les pratiques appliquées de gestion environnementale. Grâce à l'octroi de 10 bourses de doctorat, des professionnels du Pacifique contribuent désormais directement aux programmes régionaux, notamment aux programmes de conservation de la biodiversité ainsi que de gestion des déchets et de lutte contre la pollution du PROE. Des personnes comme M. William Young en sont l'illustration : son rôle de spécialiste du genre et des savoirs traditionnels au PROE témoigne de la manière dont la recherche avancée et les approches ancrées dans les cultures sont intégrées aux politiques et à la mise en œuvre des programmes. Cette possibilité lui a permis d'appliquer ses recherches sur les espèces envahissantes et les approches Talanoa ancrées dans les cultures à l'élaboration des politiques et des programmes.

Les recherches sur les microplastiques et la bioremédiation des hydrocarbures, notamment axées sur des méthodes traditionnelles telles que le pompage des hydrocarbures, ont permis de mieux comprendre les principaux défis environnementaux tout en proposant des solutions plus pratiques et économiques adaptées aux contextes du Pacifique. Plus largement, le partenariat avec l'Université de Newcastle a renforcé les réseaux de chercheurs et de praticiens du Pacifique. Cela permet de mieux reconnaître les savoirs traditionnels du Pacifique et les solutions adaptées aux cultures locales pour lutter contre les problèmes liés aux déchets et à la pollution.

Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI)

Un examen sous l'angle de la GESI a été intégré aux modèles de propositions de partenariat et est entré en vigueur en 2025. Toutefois, aucune orientation claire n'indiquait comment procéder à cet examen des partenariats sous l'angle de la GESI ; à défaut, l'examen se limitait à une liste de contrôle permettant de déterminer si le partenaire disposait déjà d'une politique en matière de GESI. L'une des principales activités prévues en 2026 consistera à examiner et à élaborer des orientations claires à l'intention du PRRG et de l'équipe chargée des partenariats concernant l'évaluation des éléments relatifs à la GESI dans les propositions de partenariat.

Aux niveaux institutionnel et partenarial, le PROE contribue activement aux processus d'élaboration des politiques et de planification inclusifs à l'égard des personnes handicapées, notamment en participant, en qualité de partenaire et de partie prenante, à l'examen du Plan stratégique du Forum du Pacifique sur le handicap (PDF). Cela témoigne d'un meilleur alignement entre les programmes environnementaux et les priorités de développement inclusif à l'égard des personnes handicapées, notamment en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC), de gestion des risques de catastrophe (GRC), de changement climatique et de gestion durable de l'environnement. En outre, de nouvelles interventions intersectorielles voient le jour, notamment un projet prévu dans le cadre du Projet sur les déchets marins du Pacifique (POLP), lancé à la fin de 2025, qui porte sur des serviettes hygiéniques réutilisables destinées aux femmes et aux filles handicapées dans trois pays insulaires du Pacifique. La mobilisation du PDF et des organisations de personnes handicapées (OPH) a renforcé la qualité, la pertinence et la portée des programmes du PROE, en veillant à ce que les interventions tiennent compte de l'expérience vécue. **Des initiatives telles que le projet de serviettes hygiéniques réutilisables témoignent d'une approche globale et inclusive de la gestion des déchets, qui associe réduction de la pollution, dignité, santé et accessibilité.** Cela élargit la portée de la gestion des déchets au-delà des solutions techniques afin d'inclure l'équité sociale et des résultats axés sur les personnes.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5 : Le PROE a accès à un vivier de personnes possédant les attitudes, les connaissances et les compétences nécessaires pour lui permettre de concrétiser sa vision régionale commune

Nombre total de cibles de résultats	Atteints	En cours
12	6	6
100 %	50 %	50 %

Dans l'ensemble, pour l'objectif organisationnel 5, sur les 12 cibles, six (6) étaient classées comme « Atteintes » et six (6) comme « En cours ».

Remarques concernant les indicateurs « En cours » :

Résultats « En cours »	Description	Gestion adaptative
Examen de la rémunération et programmes de leadership. (OG 5.1)	La mise en œuvre des recommandations issues de l'examen de la rémunération dépendra de la disponibilité des financements et des contraintes budgétaires.	L'appui continu du Groupe de travail des Membres est sollicité, ainsi que les orientations de l'Équipe de direction.
Santé et sécurité au travail (OG 5.2)	Les travaux relatifs à la santé et à la sécurité au travail (SST) se poursuivent, et une politique organisationnelle est en cours d'élaboration.	Poursuivre l'élaboration de la politique en matière de SST et l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail dans les installations.

Principales réalisations

- Au titre de l'objectif organisationnel 5, les délais de recrutement ont été améliorés grâce à une réforme et à une centralisation du processus de recrutement. **En recentralisant le processus, les ressources humaines ont enregistré des améliorations importantes, les délais de recrutement ayant été ramenés à trois à six mois.** Cela a renforcé la capacité du PROE à mobiliser rapidement les talents et à assurer la mise en œuvre en temps voulu des programmes et des projets. Cela comprenait l'achèvement de six processus de recrutement portant sur des postes de l'Équipe de direction, des postes financés sur fonds de base et des postes de projet, notamment des reconductions, des progressions de carrière internes et l'intégration de nouveaux employés dans les domaines thématiques et de gouvernance.
- L'intégration de nouveaux employés représentant 42 % de l'effectif en 2025 a permis d'assurer la mise en œuvre des projets en cours et nouvellement établis, renforçant ainsi la capacité opérationnelle de l'organisation parallèlement à la croissance des programmes et des départements. **Un taux de maintien en poste du personnel de 81 % a dépassé la cible, assurant la continuité des connaissances institutionnelles** et favorisant une mise en œuvre durable des programmes dans un contexte de croissance continue de l'organisation. Des investissements ciblés dans les systèmes de SST, d'importants travaux de modernisation des installations et des mesures en faveur du bien-être du personnel, notamment une meilleure couverture médicale et des initiatives de santé, ont renforcé la sécurité au travail et contribué à créer un environnement de travail plus résilient et plus inclusif dans l'ensemble des bureaux (voir le récit de changement le plus significatif 9).

Récit de changement le plus significatif 9 :

Le personnel avant tout : un environnement de travail plus sûr et plus inclusif au PROE

Le PROE a réalisé d'importants travaux de modernisation et d'amélioration de ses installations, qui ont renforcé la culture interne et l'environnement opérationnel en rendant le siège du Secrétariat plus sûr, plus accessible et plus inclusif pour le personnel, les visiteurs et les partenaires. Ces importants travaux de modernisation et d'amélioration ont été rendus possibles grâce au financement de base fourni par le Royaume-Uni. Ils ont contribué à la mise en œuvre de la Stratégie du PROE pour le personnel et permis de répondre aux risques concrets présents sur le lieu de travail et aux besoins en matière d'accessibilité, tout en favorisant la santé et la sécurité au travail (SST), l'inclusion en matière de mobilité, la prise en compte des questions de genre, le bien-être du personnel et un accès plus sécurisé dans l'ensemble des locaux. Ces travaux comprenaient notamment la transformation du garage en nouveau bureau administratif, l'amélioration de l'espace d'accueil, la rénovation complète du Fale du PROE, la modernisation du stationnement et du système de drainage, l'installation de rampes d'accès d'urgence, d'un abri de stationnement et de toilettes réservés aux personnes à mobilité réduite, ainsi que le renforcement de la sécurité des accès dans l'ensemble des bâtiments.

Ainsi, le personnel, les visiteurs et les partenaires bénéficient désormais de voies d'accès plus sûres, d'espaces communs améliorés, de bâtiments mieux entretenus et d'installations plus inclusives. Les rampes d'accès et les rampes d'urgence, l'abri de stationnement et les toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, l'espace d'accueil modernisé et les autres améliorations apportées aux bâtiments ont permis de mieux adapter l'environnement physique aux différents besoins du personnel et de favoriser une participation équitable. La rénovation du Fale du PROE a également renforcé la culture organisationnelle en améliorant un espace collectif et institutionnel essentiel destiné aux futurs rassemblements, à la collaboration et à la mobilisation. Ce cas montre comment les investissements dans les installations peuvent contribuer directement au bien-être du personnel, à la santé et à la sécurité au travail, à l'inclusion et à la performance organisationnelle, tout en renforçant l'engagement du PROE en faveur d'un lieu de travail sûr, accessible et axé sur les personnes.

Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI)

La GESI a continué d'être intégrée au moyen des principaux cadres institutionnels relevant de la Stratégie pour le personnel, notamment par l'examen et l'élaboration des politiques suivantes : **Plan des effectifs,**

Protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, Protection de l'enfance, et Santé, sécurité, sûreté, environnement et bien-être au travail. Ces initiatives renforcent les mesures de sauvegarde de l'organisation et contribuent à créer un environnement de travail plus inclusif et davantage axé sur la reddition de comptes.

Les considérations et les initiatives relatives à la GEDSI ont été intégrées à l'ensemble des travaux d'amélioration des infrastructures et de modernisation des installations et des systèmes, notamment à l'aménagement de places de stationnement et de toilettes réservées aux personnes à mobilité réduite, avec un appui continu. À l'avenir, l'accent sera davantage mis sur l'intégration des principes de la GEDSI dans la planification des effectifs, les systèmes institutionnels (y compris l'IEMS), le suivi de la performance et les tableaux de bord, afin d'obtenir des résultats plus cohérents et mesurables.

II. Thèmes transversaux à l'échelle de l'organisation

a. Principaux faits saillants

En 2025, le PROE a accompli des progrès importants vers l'atteinte de ses quatre objectifs régionaux (RG) énoncés dans le Plan stratégique 2017-2026 du PROE. Ces objectifs régionaux correspondent à quatre domaines prioritaires stratégiques – RG 1 : Résilience au changement climatique, RG 2 : Protection des écosystèmes et de la biodiversité, RG 3 : Gestion des déchets et lutte contre la pollution, et RG 4 : Gouvernance environnementale, respectivement. Les réalisations collectives peuvent être résumées selon les axes transversaux suivants :

- **Répondre aux priorités environnementales nationales grâce à un appui direct aux États et territoires insulaires du Pacifique (ÉTIP) :** Le PROE a fourni diverses formes d'appui aux ÉTIP afin de les aider à élaborer des plans d'action et des instruments, à renforcer leurs capacités et leurs pratiques, ainsi qu'à accéder aux financements et aux autres ressources nécessaires pour répondre à leurs priorités nationales. Parmi ces formes d'appui, au titre de l'objectif régional 1, neuf météorologues et techniciens du Pacifique ont obtenu des qualifications de l'OMM reconnues à l'échelle internationale. Le récit de changement le plus significatif 1 met en évidence l'appui du PROE à l'installation du premier radar météorologique des Tonga, qui a renforcé les capacités d'alerte précoce du pays. Au titre de l'objectif régional 2, des stratégies nationales relatives aux espèces envahissantes ont été élaborées en République des Îles Marshall et aux Tuvalu, des plans d'action ont été examinés à Nioué et aux Tonga, et la gestion des espèces envahissantes sur le terrain a été appuyée dans 17 ÉTIP. Au titre de l'objectif régional 3, par exemple, les toutes premières infrastructures de recyclage ont été mises en place dans les îles périphériques des Îles Cook et des Tuvalu, et des opérations de retrait de l'amiante ont été menées à bien à Kiribati, à Nauru et aux Tonga, protégeant ainsi plus de 500 personnes contre les risques liés aux déchets dangereux. Le récit de changement le plus significatif 3 s'est penché plus particulièrement sur le cas de Nauru. Le récit de changement le plus significatif 6, au titre de l'objectif organisationnel 2, a mis en évidence l'appui de longue date fourni par le PROE aux ÉTIP pour leur permettre d'accéder au financement climatique et de le gérer.
- **Faire davantage entendre les voix du Pacifique dans les processus régionaux et internationaux :** Au titre de l'objectif régional 3, le PROE a mobilisé 20 ÉTIP dans le processus du Comité intergouvernemental de négociation (INC) relatif au traité mondial sur les plastiques, influençant ainsi la rédaction du texte du traité et favorisant la reconnaissance de la situation particulière des petits États insulaires en développement (PEID). Au titre de l'objectif organisationnel 1, le PROE a accru la visibilité des connaissances et de l'expérience du Pacifique lors d'événements régionaux et mondiaux. À la COP30, il a organisé le pavillon Moana Blue Pacific et élaboré d'importantes campagnes médiatiques et de communication couvrant 68 événements, dont 20 de haut niveau.
- **Gouvernance environnementale régionale :** Dans le cadre de l'objectif régional 4, le PROE a collaboré avec les équipes chargées des différents objectifs régionaux et les ÉTIP afin de renforcer la mise en œuvre, l'application, le suivi et l'établissement de rapports concernant les cadres politiques et les normes de gouvernance environnementale. Plus particulièrement, il a aidé les Tonga à examiner et à combler les lacunes de leur cadre d'évaluation de l'impact environnemental (EIE), les Tuvalu à élaborer les premières lignes directrices sur l'extraction de granulats terrestres et Nioué à renforcer la coordination interministérielle relative à son Système de gestion environnementale et sociale (ESMS). Dans le cadre de l'objectif régional 4, le PROE a également continué de mieux faire connaître la Convention de Nouméa pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud, grâce à l'élaboration du plan de travail et du budget, tout en accueillant les Tuvalu et le Vanuatu comme nouvelles Parties à la Convention.
- **Intégration de la GESI et des savoirs traditionnels :** Au titre de l'objectif régional 1, un programme de sciences du climat intégrant les savoirs traditionnels a été mis en place dans cinq pays, et le programme d'alerte précoce a été mis en relation avec 71 organisations de personnes handicapées dans 22 ÉTIP. Au titre de l'objectif régional 3, plusieurs mesures délibérées ont été prises afin d'accroître la participation des femmes, qui a atteint 47 % dans l'ensemble des formations, dépassant ainsi la moyenne habituelle du secteur des déchets, inférieure à 20 %, ainsi que la cible actuelle de 35 % du PROE. Le récit de

changement le plus significatif 4, au titre de l'objectif régional 4, a mis en évidence le processus et les résultats de l'intégration de la dimension de genre dans la gouvernance d'une initiative relative aux infrastructures et aux moyens de subsistance aux Tuvalu. L'équipe chargée de l'objectif régional 4 a également appuyé les Tuvalu dans l'intégration de la gestion des données relatives aux savoirs traditionnels (ST) à la planification liée au climat. Le récit de changement le plus significatif 2, au titre de l'objectif régional 2, s'est penché sur le processus d'intégration de la GEDSI et d'un cadre relatif aux savoirs traditionnels dès les premières étapes de la gestion des espèces envahissantes, mettant en lumière les différences liées au genre, à l'âge, au handicap et à la culture au sein des communautés. Parallèlement, le récit de changement le plus significatif 8 montre comment le partenariat du PROE avec une université a permis de renforcer l'expertise des praticiens du Pacifique en matière de recherche environnementale et de savoirs traditionnels. Enfin, au titre de l'objectif organisationnel 1, les capacités régionales en matière de communication et de médias ont été renforcées grâce au premier Dialogue des jeunes sur les pertes et préjudices, qui a abouti à la Déclaration d'Apia portée par les jeunes (voir le récit de changement le plus significatif 5).

Les efforts continus du PROE visant à renforcer sa gouvernance et ses opérations dans le cadre de ses cinq objectifs organisationnels ont joué un rôle déterminant dans les progrès accomplis vers ces objectifs régionaux. En 2025, de nombreuses politiques organisationnelles ont été approuvées et mises en œuvre, notamment la Politique GESI et la Politique de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL). L'intégration des principes de la GESI dans des fonctions et des politiques essentielles, telles que la Politique relative aux marchés publics et la santé et la sécurité au travail, a également contribué à rendre les processus et la culture de l'organisation plus inclusifs (voir le récit de changement le plus significatif 9). Parallèlement, la transformation numérique a considérablement progressé, la mise en service de la phase 1 du Système intégré de gestion de l'entreprise (IEMS), qui numérise les fonctions financières et de ressources humaines, étant prévue en 2026. Dans le contexte de ces nouvelles évolutions, le PROE continue de renforcer ses capacités de gestion des risques et a formalisé les fonctions de gestion des risques d'entreprise et de conformité.

Ces changements majeurs au sein du PROE constituent une base importante pour évoluer vers des approches plus intégrées et adaptatives, alors que le PROE dresse le bilan des enseignements tirés au cours des dernières années du cycle actuel du Plan stratégique et élabore le prochain plan pour 2027-2036. Le PROE continue de renforcer sa viabilité financière et ses mécanismes de contrôle avec l'appui de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, tout en cherchant à diversifier davantage ses sources de financement compte tenu de l'évolution mondiale du paysage du financement (voir le récit de changement le plus significatif 7). À cette fin, le PROE a défini des priorités en matière de partenariats qui alimentent directement le prochain cycle de planification stratégique, faisant évoluer ses pratiques de partenariat vers une mobilisation plus coordonnée et programmatique.

b. Technologie et innovations

Ces innovations témoignent des efforts déployés par le PROE pour améliorer ses services et ses résultats au moyen de solutions pratiques, adaptables à grande échelle et adaptées au contexte :

- Mise en place de **centres mobiles de recyclage résistants aux cyclones dans des îles éloignées**, constituant les premières infrastructures officielles de gestion des déchets dans de nombreuses îles périphériques des Îles Cook et des Tuvalu. Ces innovations mettent l'accent sur l'accessibilité et la pérennité, afin que les solutions puissent fonctionner efficacement dans des contextes où les ressources sont limitées et qui sont géographiquement isolés.
- La création de **qualifications accréditées en valorisation énergétique des déchets** et l'élaboration de codes nationaux de gestion de l'amiante marquent le passage de formations ponctuelles à un renforcement structuré et durable des capacités. Cette évolution permet d'éviter de coûteuses interruptions de service des infrastructures de gestion des déchets.
- La mise à l'essai et l'expérimentation d'une **technologie novatrice de stations d'appâtage renforcent les efforts de lutte contre les prédateurs**, en particulier dans les zones de restauration écologique. En outre, l'utilisation de l'humour et de contenus sous forme de questionnaires dans les communications sur les espèces envahissantes s'est révélée très efficace pour mobiliser le public.
- Élaboration d'une **liste de contrôle numérique pour les audits environnementaux** à partir des lignes directrices du PROE relatives à l'audit environnemental. Les pays peuvent désormais facilement adapter la liste de contrôle à leurs lois nationales, aux risques environnementaux locaux, à leurs dispositifs institutionnels propres et à leurs priorités sectorielles spécifiques. Les Îles Cook, sous la direction du

Service national de l'environnement (NES), ont déployé un formulaire de demande CITES en ligne et lancé un tableau de bord de la conformité environnementale : <https://ee.kobotoolbox.org/x/hrTk4z9I>.

- Le Centre régional Emma Luke d'observation de la Terre (ELEOC) constitue un **modèle important de coordination régionale des données, qui contribue à combler les lacunes en matière de données géospatiales, à améliorer l'accessibilité des données et à réduire les coûts d'infrastructure dans l'ensemble de la région**. Ce modèle est conçu pour être déployé à plus grande échelle en renforçant les compétences géospatiales des pays, tout en intégrant la modélisation prédictive à la planification de la conservation, à la préparation aux catastrophes, à la sécurité alimentaire et aux services climatologiques.
- **Utilisation de logiciels SIG pour cartographier précisément les corridors « à risque » où les migrations de requins chevauchent les zones de pêche intensive**, transformant des données fragmentaires en une carte codée par couleur des risques pour les espèces à l'échelle de la zone économique exclusive (ZEE) du pays. Un article publié en 2025 dans le [Data Science Journal](#) présente le Portail de l'environnement du Pacifique du PROE comme un exemple important de coordination régionale des données et comme une base solide pour de futurs réseaux collaboratifs de données en Asie-Océanie.
- **La transformation numérique de processus internes clés, notamment l'acheminement des demandes d'approbation, la gestion des événements et l'examen des propositions de partenariat**, a amélioré l'efficacité et renforcé l'engagement en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement. L'adoption de DocuSign a amélioré la rapidité et la sécurité des processus d'approbation des documents, tout en réduisant les coûts grâce à l'abandon progressif des processus papier. L'utilisation de codes QR pour l'inscription aux événements a permis des enregistrements fluides et sans papier, tandis que l'introduction d'options de vote par courriel a facilité l'examen et l'approbation des propositions dans les délais.

c. Liens stratégiques, coordination et intégration

Le PROE a continué de renforcer les liens stratégiques, la coordination et l'intégration entre ses systèmes organisationnels, ses programmes et la mise en œuvre de ses projets. L'un des principaux domaines de progrès a été la transition continue d'une coordination fondée sur les activités et les projets vers des approches organisationnelles plus structurées reliant la planification stratégique, la gouvernance des projets, le MEL, les mesures de sauvegarde, la GEDSI, la gestion des risques, les partenariats et les systèmes institutionnels.

Les travaux visant à renforcer les systèmes et les orientations favorisant une conception, une mise en œuvre et une supervision plus cohérentes des projets ont progressé. Cela comprenait **l'amélioration continue des orientations relatives au cycle de vie des projets, des processus d'évaluation, de la supervision des projets en préparation et du portefeuille de projets, ainsi que des mécanismes d'examen interne dans le cadre des processus du TWG et du PRMG**. La mise à jour et la révision de la Politique du PROE relative au cycle de vie des projets ont également débuté en 2025, afin d'en faire un cadre plus pratique regroupant une politique, des procédures et des orientations en matière de gestion de projet à l'intention du personnel.

Ces efforts favorisent un meilleur alignement entre les concepts de projets, les priorités des Membres, les exigences des bailleurs de fonds, le Plan stratégique du PROE et les exigences organisationnelles en matière de reddition de comptes. Ils permettent également de veiller à ce que les considérations transversales, telles que les mesures de sauvegarde, l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale, les risques, la pérennité, le suivi et l'établissement de rapports, soient prises en compte plus tôt et de manière plus systématique lors de la conception et de la mise en œuvre des projets.

d. Gestion des risques

Le PROE a poursuivi ses efforts visant à renforcer les dispositifs organisationnels de gouvernance, d'assurance et de gestion des risques. Cela comprenait l'amélioration continue de la gouvernance des projets, des mesures de sauvegarde environnementales et sociales et des processus de suivi et d'établissement de rapports, ainsi que la formalisation accrue des fonctions de gestion des risques d'entreprise et de conformité. Ces initiatives établissent des bases plus solides pour assurer une supervision des risques, un établissement de rapports et une prise de décisions plus cohérents dans l'ensemble du Secrétariat.

À l'avenir, le PROE continuera de renforcer ses capacités de gestion des risques d'entreprise en examinant et en mettant à jour sa Politique de gestion des risques et les documents d'orientation connexes, en poursuivant l'élaboration de dispositifs d'établissement de rapports et de gouvernance en matière de risques, et en continuant d'intégrer dans l'ensemble du Secrétariat une culture plus cohérente de gestion des risques et de prise de décisions tenant compte des risques.

Synthèse des principaux risques et des mesures d'atténuation :

Domaine de risques	Risques et mesures d'atténuation
Risques opérationnels	<i>Risque</i> : Les catastrophes, les phénomènes météorologiques extrêmes et la hausse des coûts constituent d'importants risques externes susceptibles de perturber la mise en œuvre des activités et les opérations du PROE. <i>Atténuation</i> : Des plans d'urgence sont élaborés, et des mesures de préparation aux catastrophes et de planification adaptative sont mises en place afin d'assurer la continuité.
Risques liés à la viabilité financière	<i>Risque</i> : L'évolution du paysage mondial de l'aide pourrait nuire à la mise en œuvre des activités. <i>Atténuation</i> : Diversification des financements, renforcement des capacités et localisation, ainsi que transition vers une approche de financement commun et programmatique.
Risques liés à la gestion des connaissances et à la cybersécurité	<i>Risque</i> : Les systèmes informatiques obsolètes sont exposés à des menaces croissantes en matière de cybersécurité et à des interruptions de service touchant les actifs informationnels et les ressources de connaissances. <i>Atténuation</i> : Priorisation des principales mises à niveau des systèmes, maintien de compétences informatiques de haut niveau et renforcement de la sauvegarde des ressources de connaissance.
Risques liés aux mesures de sauvegarde et aux partenariats	<i>Risque</i> : La complexité des processus de diligence raisonnable relatifs aux partenariats et l'insuffisance du suivi pourraient entraîner des problèmes de conformité ou d'ordre juridique, et nuire aux collaborations actuelles et futures. <i>Atténuation</i> : Rationalisation et adaptation des processus de diligence raisonnable, ainsi que mise en place d'échanges bilatéraux réguliers et de bilans périodiques.
Risques liés aux effectifs	<i>Risque</i> : les retards dans l'intégration des nouveaux employés causés par la longueur des procédures externes, notamment l'obtention d'un permis de séjour temporaire, peuvent nuire au vivier de talents de l'organisation et à sa capacité à assurer la mise en œuvre en temps voulu. <i>Atténuation</i> : Centralisation de la planification du recrutement et mise en œuvre de stratégies de maintien en poste nécessitant moins de ressources.

e. Difficultés, possibilités et enseignements tirés

Viabilité financière et affectation adaptative des ressources : alors que plusieurs grands projets approchent de leur terme, le PROE est confronté à des contraintes de financement croissantes, qui soulignent la nécessité de disposer de financements durables et de partenariats stratégiques à long terme. Les mesures d'atténuation mises en place comprennent un suivi financier continu, une restructuration organisationnelle et un réalignement des ressources lorsque cela est nécessaire. Le PROE cherche activement à diversifier ses sources de financement et à obtenir des financements plus souples, notamment en augmentant les contributions non affectées des bailleurs de fonds destinées aux fonctions essentielles, tout en hiérarchisant stratégiquement les ressources afin de préserver les opérations et les engagements essentiels.

Renforcement du cadre d'indicateurs et de l'apprentissage en matière de GESI, de gestion des partenariats et de gestion des risques, parallèlement à l'IEMS : il est manifestement nécessaire de réviser le cadre d'indicateurs du Plan stratégique du PROE afin de mieux rendre compte des résultats liés à l'égalité femmes-hommes, au handicap et à l'inclusion sociale (GEDSI), ainsi que de la performance globale de l'organisation. À l'heure actuelle, certains indicateurs existants ne permettent pas de mesurer adéquatement les résultats significatifs de l'intégration de la GESI, tandis que des mesures purement quantitatives, telles que le nombre de partenariats, ne rendent pas compte de la qualité, de l'efficacité et de la valeur stratégique de ces relations. Le renforcement des pratiques d'apprentissage dans l'ensemble de l'organisation, notamment grâce

à des plans d'apprentissage plus clairs, à un meilleur suivi des résultats et à une mise en récit systématique des effets, sera essentiel pour veiller à ce que les données recueillies au moyen du cadre révisé soient utilisées efficacement afin d'éclairer la prise de décisions et de démontrer les effets obtenus. La transition vers le nouveau Plan stratégique ainsi que l'élaboration et le déploiement de l'IEMS en 2026 et 2027 constitueront une étape déterminante pour examiner les contraintes actuelles et intégrer au nouveau système de gestion de l'entreprise un cadre MEL renforcé, la gestion et le suivi des partenariats, ainsi que la gestion des risques.

Principales difficultés, possibilités et enseignements tirés au niveau des programmes :

Planification de la pérennité grâce à la mise en commun des financements, au suivi postérieur aux projets et au renforcement des normes contractuelles : de nombreux projets et programmes ont reconnu la nécessité de planifier délibérément leur pérennité dès le départ, notamment en ce qui concerne le transfert et l'entretien des équipements et des infrastructures liés à la gestion des déchets et à la météorologie. Cet enseignement a désormais été intégré aux normes relatives aux marchés publics applicables aux futures installations. Parallèlement, des solutions sont étudiées afin d'assurer le suivi des installations existantes après l'achèvement des projets et d'éviter les interruptions de service et les remplacements coûteux. Une approche de financement programmatique est également mise en œuvre afin d'assurer la continuité de services essentiels auparavant financés projet par projet, notamment les activités géospatiales.

Consolidation des capacités acquises et amélioration de l'accès aux activités de renforcement des capacités : Le PROE a continué d'adapter et de contextualiser son appui et ses ressources en matière de renforcement des capacités en fonction des différents contextes et besoins de ses Membres et de la communauté de pratique du Pacifique. Cela comprend l'élaboration de lignes directrices très pratiques, assorties d'un guide étape par étape et d'une liste de contrôle pour la réalisation d'une EIE, ainsi que l'adaptation des séances de formation afin de répondre aux difficultés concrètes liées aux SIG à Nauru, aux Îles Cook et aux Tuvalu, avec des séances de suivi prévues pour aider à transformer les capacités acquises en pratiques institutionnelles. Afin de pérenniser le renforcement des capacités en matière de valorisation énergétique des déchets, un dispositif officiel d'accréditation a été élaboré pour permettre aux praticiens de la gestion des déchets du Pacifique d'obtenir des qualifications officielles et accréditées en énergie durable. Une plateforme d'apprentissage en ligne portant sur la gestion des déchets, la gestion de projet, le financement et les TIC a également été mise au point et est accessible à distance et gratuitement aux praticiens de l'ensemble du Pacifique.